

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4  
ADRESSER MANDATS ET COMMUNICATIONS  
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER  
Rue Confort, 14  
A PARIS : AGENCE HAVAS  
Place de la Bourse, 8

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS  
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES  
3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

**ÉLECTION LÉGISLATIVE DU 10 AVRIL**  
**Union des Comités républicains**  
DU 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT  
**J. CLAPOT**  
Conseiller général  
**AUJOURD'HUI :**  
Les Affaires du Dahomey.  
Le Premier Mai.  
L'Anarchiste Ravachol.—Les aveux.  
—Nouveaux détails.  
La Rue Grégoire.  
La Dynamite.  
La Semaine agricole.

**PROPOS DU LUNDI**

Nous venons de passer la semaine des poissons d'avril. Je pourrais profiter de la circonstance pour vous dire que l'on attribue à Louis XIII l'origine de cette fâcheuse entrée dans nos moelles gauloises. Ce roi morose faisait garder à vue un prince lorrain dans le château de Nancy. Celui-ci brûla la politesse à ses geôliers en traversant la Meuse à la nage. C'était un premier avril. Les curieux de ces recherches étymologiques affirment que, de là, vient notre plaisanterie du poisson d'avril.  
Par contre, il y en a d'autres qui font remonter la chose jusqu'à Jésus-Christ, parce que, en avril, la passion (devenue par corruption « poisson ») fit courir le fils de Dieu d'Anne à Caïphe, de Caïphe à Pilate et de Pilate à Hérode. — Si je m'étendis plus longtemps sur ce sujet qui fait semblant d'être savant, — vous en conclurez que je viens de me rafraîchir la mémoire avec quelque encyclopédie — et vous n'auriez pas tort.  
D'ailleurs, j'aime mieux, pour ma part, l'étymologie à la bonne franquette du pêcheur de la côte qui sait qu'en avril arrivent les maquereaux, et qui, le premier jour du mois ou recommenceront les bonnes pêches, fait courir tous les camarades au bord de la mer, en leur criant : Il arrive! il arrive! — quand même il n'est pas encore arrivé.  
D'ailleurs, peu importe comment l'aventure a commencé. Le fait, c'est qu'elle dure toujours et que des légions de loustics des deux sexes seraient positivement malades s'il fallait passer ce jour traditionnel sans envoyer un « bon poisson » à la plupart de leurs amis et connaissances.  
Cette année, le poisson féroce a consisté dans la confection de quelque boîte bien ficelée et qu'un bout de mèche à moitié consumée faisait admirablement ressembler à une bombe anarchiste qui aurait eu un remord et qui se serait éteinte avant de réduire son destinataire en poudre.  
Par ce temps de Ravachols et autres scélérats, il y avait là de quoi faire instantanément passer des cheveux blancs sur la tête des braves bourgeois un peu impressionnables qui, au réveil, le premier avril, ont trouvé contre leur porte cet effroyable et inoffensif engin.  
Ici, à Lyon, on s'est bien gardé de manquer à la tradition. Un certain nombre de bombes pour rire ont été précieusement — dame, on ne sait pas si c'en est ou si ce n'en est pas — portées chez le commissaire de police, et ouvertes par l'expert du laboratoire municipal, qui a dû

certainement, lui aussi, trouver ces expertises-là plus désagréables que celles du lait baptisé ou du vin à l'aniline.  
Il y a cependant un de ces engins qui n'est pas allé si loin. Il avait été adressé, par un fumiste quelque peu familier avec les matières premières que recueille soigneusement l'U. M. D. P., à un honorable magistrat de notre ville qui, dans le temps, a sévi contre les anarchistes... et qui, pour cela, n'en a pas perdu son accent méridional.  
Cette bombe, vous l'avez comprise, ne dissimulait, en fait de nitro-glycérine, que la substance inoffensive à laquelle Camborne doit sa réputation littéraire. Quand le magistrat dont nous parlons aperçut dans sa boîte aux lettres, l'objet en question, il le prit délicatement entre le pouce et l'index, le retourna, le flaira... et dédaigneusement, il le jeta dans le seau aux équevilles.  
Et comme on lui faisait remarquer que cette stoïque indifférence n'avait pas été exempte de quelque témérité.  
— Bah! répondit-il avec son triomphant accent de Gascogne, je n'ai jamais mis le nez dans de la dynamite, mais ça m'étonnerait si elle avait l'odeur de cette bombe-là!  
De tout cela il est bien permis, à présent, de plaisanter un peu, puisque Ravachol est entre quatre murs, que ses complices sont ou arrêtés ou en fuite et que, — chose plus importante encore — la police vient d'inviter tous les excellents Italiens, Allemands, Polonais et Espagnols qui se proposent de faire le bonheur des Français en les dynamitant, à aller continuer, chez eux, ces expériences de pyrotechnie internationale.  
Vous me direz qu'il reste encore un certain nombre de dynamiteurs, hélas, français comme vous et moi et que, justement, hier, ces gredins-là viennent encore de voler une caisse de dynamite à Lourdes... pour quel usage?... On se le demande avec une inquiétude qui semble assez justifiée.  
J'ai idée cependant que si la police n'a affaire qu'à ceux de chez nous, elle en viendra d'autant plus facilement à bout que, sur deux anarchistes, c'est connu, il y a presque toujours un indicateur de police qui surveille son naif compagnon et n'attend, pour le faire coffrer, que le moment où l'autre aura, selon le formulaire, fabriqué cette nitro-glycérine que Ravachol appelait si élégamment de la mort aux rats pour les bourgeois.  
Heureusement, d'ailleurs, pour l'honneur du pays qui a lancé à travers le monde toutes les idées généreuses de liberté, de tolérance, de solidarité, la petite troupe anarchiste n'est qu'une poignée de misérables que l'expulsion de tous les éléments étrangers va encore réduire à une plus infime expression.  
Il y a, entre ces brutes malaisantes et les plus ardents adeptes du socialisme le plus révolutionnaire un abîme infranchissable : celui du crime lâche, inutile, injuste et bête. Les dynamiteurs qui font traitreusement sauter des maisons remplies de femmes, d'enfants, de pauvres gens, pour atteindre sans risque pour eux-mêmes, un individu que d'ailleurs ils manquent régulièrement, ne feront jamais école que chez les fous de naissance ou les malfaiteurs de profession.  
Contre ces sauvages qui se ruent à travers la société organisée, on se défend comme on se défendrait des lions de Nouma-Hava répandus dans les rues de la ville. C'est la battue qu'il devient nécessaire d'organiser de temps en temps contre les fauves. Ils nous obligent à em-

ployer le lieutenant de l'ouveterie : ils ne sauraient s'en plaindre ; eux-mêmes se sont mis hors la société et hors la loi.  
Et ils ont terriblement démontré, eux-mêmes, qu'en ces derniers temps, le besoin de la battue se faisait sentir. Attirés par je ne sais quel appât, — peut-être un appât perfidement semé, par de ténébreux coquins de dedans ou du dehors, sur le sol de la République — les fauves avaient recommencé leurs incursions. Si la chasse est bien menée, nous allons en être délivrés pour longtemps — pour toujours faudrait-il pouvoir espérer. Mais ce serait alors tomber dans une autre exagération.  
Il y a périodicité dans l'apparition des pires monstruosités. Autrefois ces excroissances sociales se traduisaient par de moins retentissantes abominations. Nous avons en ce temps-ci, trop mordu aux fruits de l'arbre de la science. Si nous y avons appris le bien, il faut se résigner à voir parfois surgir ceux qui n'en ont retenu que le mal.  
Et cela, c'est comme les machines qui éclatent, cela n'empêche pas le monde d'aller en avant.  
PAUL BERTINAY.

**LA POLITIQUE**

Comme nous le faisons déjà remarquer hier, la situation s'aggrave dans nos colonies. Il est temps d'aviser ; il ne faut pas seulement parler au danger qui presse, il faut se décider à regarder un peu où l'on va, en finir avec la politique incohérente des expédiants au jour le jour, adopter un plan et le suivre. Ce n'est pas nous seulement qui le disons, c'est la presse tout entière. Comment le gouvernement répond-il à ce mouvement d'opinion ? Il fait annoncer par l'Havas qu'il a examiné en conseil la question du Dahomey et « qu'aucune décision n'a été prise ».  
Et voilà vingt ans que c'est comme ça. Le gouvernement examine toujours, il ne résout jamais. Il fait croire très haut par ses officieux qu'il a une politique coloniale. Où est-elle ? Quel jour a-t-il dit nettement, clairement au pays ce qu'il voulait et ce qu'il ne voulait pas ? On l'a interrogé hier à la Chambre sur notre situation à Madagascar ; a-t-il répondu ? Ah ! bien oui ! Le gouvernement n'a pas de renseignements : dès qu'il en aura reçus, il s'expliquera. On l'interrogera jeudi sur les affaires du Tonkin et du Dahomey. Répondra-t-il ? Pas davantage.  
Il tournera autour de la question, se perdra dans les à-côté, discutera deux heures sur des infimes détails et finalement ne dira rien. Les choses continueront d'aller comme elles vont, de mal en pis. Un beau jour, nous apprendrons quelque catastrophe ; il y aura au Parlement un grand remue-ménage ; cependant, comme il faudra bien relever le drapeau, les Chambres accorderont en réchigné, mais accorderont ce qu'on leur demandera — pas grand chose « pour ne pas effrayer le pays », juste ce qu'il faudra pour guerroyer encore un an ou deux. Après quoi on recommencera à laisser courir, on attendra les événements, s'en remettant à la bonne foi d'un Behanzin quelconque, jusqu'à la prochaine débâcle, qui donnera lieu aux mêmes incidents, et ainsi de suite. D'ailleurs, nous n'aurons pas colonisé un mètre carré de plus. Ceux qui appellent cela une politique coloniale ne sont vraiment pas difficiles.  
Le plaisir c'est qu'on nous dit : mais vous êtes donc contre toute expansion, mais vous rêvez donc une France immobilisée dans ses frontières, mais vous voulez donc que seuls entre tous les peuples industriels, laborieux et actifs, capables de faire rayonner leur génie sur les mondes nouveaux, nous n'ayons pas de colonies ? Le raisonnement est joli. Est-

ce que le Dahomey est une colonie par hasard ? Est-ce que Madagascar en est une ? Nous y sommes allés pour ouvrir des débouchés au commerce ; nous n'y avons encore trouvé que des conflits, des humiliations et des coups de fusil. Passe encore s'il y avait espoir de voir s'améliorer un jour la situation. Mais nous sommes là en vertu de traités qui ne nous permettent même pas cette illusion, qu'on n'applique pas d'ailleurs et dont nous ne croyons pas devoir imposer l'application, le gain ne nous paraissant pas mériter les sacrifices qu'il exigerait. Alors qu'y faisons-nous ?  
Nous attendons que le gouvernement nous le dise.  
JEAN-CLAUDE.

**DÉPÊCHES**  
PAR SERVICE SPECIAL

**Les Affaires du Dahomey**

**L'Opinion de la Presse. — Une Interview de M. Etienne**  
Paris, 3 avril.  
La presse se montre émue des événements du Dahomey. En général, elle se montre disposée à en finir avec cette question. Voici ce que dit la *Paix* :  
La Chambre verra ce qu'elle doit faire, mais elle devra bien se dire que tout moyen terme est inapplicable et qu'elle devra se prononcer soit pour une action radicale soit pour l'évacuation. Il ne s'agit plus de cette fois de tendre des pièges au gouvernement, mais de lui prêter le concours le plus loyal pour remplir avec lui les devoirs patriotiques qui résultent de la situation actuelle.  
**Le Voltair** :  
La situation se présente trop dure. Elle ne pourrait pas, sans péril, se prolonger indéfiniment. D'une manière ou d'une autre, finissons-en au Dahomey. La situation est grave, presque périlleuse. Nous payons aujourd'hui et nous paierons cherement peut-être la conséquence d'une sottise.  
**Le Figaro** :  
Si l'on ne veut rien faire, abandonnons la question du Dahomey ; mais alors nous sommes obligés d'évacuer Kotonou, Porto-Novo et les Popos, où nous serons toujours inquiétés, malgré tous les traités et tous les arrangements passés ou futurs.  
**M. Etienne, ancien sous-secrétaire d'Etat, interviewé au sujet des nouvelles du Dahomey, a répondu :**  
Je ne vous cacherais pas que ces nouvelles sont fort inquiétantes. Il s'agit de savoir comment nous pouvons parer aux événements. D'abord, il faut vous rappeler que la pacification obtenue naguère a été ratifiée par un traité en bonne forme qui liait le roi Behanzin. Vous voyez qu'il n'a pas l'air de vouloir tenir ses engagements.  
Cependant, depuis octobre 1890, jusqu'à ces derniers jours, le pays était tranquille. A quoi doit-on attribuer le changement d'attitude du roi dahoméen ? Incontestablement aux agissements de l'Allemagne et de l'Angleterre, qui sont jalouses de l'influence que nous avons au Dahomey.  
C'est surtout, d'après moi, l'Allemagne qui pousse Behanzin à ne pas exécuter le traité avec nous et qui pince à nos tracas. Je ne crois cependant pas à des intentions belliqueuses de la part du roi. D'ailleurs, nous sommes en mesure de parer aux événements, car nous avons là-bas sept cents hommes, de l'artillerie et un croiseur.  
D'abord, il faut vous rappeler que le besoin de vous dire que j'y suis opposé. Il n'y a aucun besoin pour nous de nous retirer d'une frontière conquise, et je suis certain que nous mettrons aisément Behanzin à la raison.  
**La Situation. — Une lettre de Behanzin**  
Paris, 3 avril.  
L'administration des colonies a reçu le télégramme suivant de Porto-Novo :  
Une bande de Dahoméens, forte de 600 mille fusils, a passé Quetowe le 29 mars et

est campée sur la rive gauche de l'Ouémé à la hauteur d'Oboa.  
D'autre part, le roi du Dahomey a concentré tous ses guerriers à la gauche d'Alalada.  
La bande précédemment signalée est toujours à Kezenou et la route du Dahomey est fermée.  
M. Ballot, lieutenant-gouverneur, a reçu des autorités de Widha une lettre arrogante dont voici le résumé :  
« Le roi du Dahomey fait la guerre sur l'Ouémé parce que ce pays est à lui aussi bien que Porto-Novo et tout ce qui n'est pas la mer ; car tout ce qui est sur terre appartient au roi du Dahomey. »

**LE 1<sup>er</sup> MAI**

Paris, 3 avril.  
Le secrétariat national du travail adresse l'appel suivant aux travailleurs français en vue de la manifestation internationale ouvrière du 1<sup>er</sup> mai :  
Le 1<sup>er</sup> mai est devenu dans le monde entier la manifestation du travail. Ce jour-là, dans chaque pays, et malgré les frontières, tous les travailleurs doivent affirmer publiquement les liens de solidarité qui les unissent. Cela, ils doivent le faire sur leurs communes revendications. Une, déjà, est universelle : c'est la limitation à huit heures de la journée de travail.  
D'autres sont particulières aux différents pays. Ainsi, en France, la suppression des bureaux de placement, vestiges de l'antique commerce des esclaves, l'obligation pour les entrepreneurs publics de subir des cahiers des charges contenant la journée normale de travail et un minimum de salaire la sécurité et la salubrité de l'atelier, de l'usine, du chantier et de la mine, et, ce qui serait mieux, l'exécution par les corporations ouvrières des travaux des villes et de l'Etat.  
Précisément cette année la célébration du 1<sup>er</sup> mai coïncide avec la date des élections municipales dans les départements, l'occasion est unique pour les travailleurs. Ils peuvent mettre en demeure ceux qui seront leurs élus, et que pour notre part, nous les engageons à prendre dans leurs rangs, d'inscrire en bonne place dans leurs programmes avec la création de nouvelles Bourses du travail les diverses revendications que nous venons de signaler.  
N'oublions pas les conditions inéluctables de la complète émancipation prolétarienne. Mais les revendications ci-dessus sont urgentes, et il faut les mettre immédiatement en lumière.  
Le secrétariat national du travail, issu du congrès international de Bruxelles, formé par les délégués des différents organisations socialistes ouvrières de France, fait appel au dévouement de tous les ouvriers pour que cette année la manifestation du travail dépasse en importance et en grandeur celle des années précédentes.  
Quelle ait surtout pour résultat de compléter l'union des travailleurs et d'empêcher à tout jamais les luttes fratricides de peuple à peuple, les guerres n'étant profitables qu'aux despotes et aux obligataires régnants. Si, sans se départir du calme que donne le droit, des événements comme ceux de l'année dernière à Fourmies venaient à se produire, la bourgeoisie en sera seule responsable.  
Citoyens, comme nos frères du prolétariat universel, nous réclamons au 1<sup>er</sup> mai, avec la suppression des bureaux de placement, la réduction à huit heures de la journée de travail, le maintien de la paix internationale.  
Vive le prolétariat international !  
**Le Secrétariat national du travail.**  
**A BESSÈGES**  
Bessèges, 3 avril.  
Aujourd'hui, a eu lieu un banquet auquel ont pris part près de 1,500 ouvriers mineurs des compagnies houillères de Bessèges, Molliès, Rochessadoule.  
Des dispositions pacifiques ont été prises en vue des manifestations du 1<sup>er</sup> mai. Les mineurs suivront les ordres de leurs chefs.  
**Nous prions nos abonnés et correspondants d'avoir bien le soin d'adresser leurs réclamations, lettres et mandats-poste à M. l'Administrateur du Journal L'Écho de Lyon, 48, rue de la République.**

**Lettre Parlementaire**

La nomination de la commission du budget avait absorbé, jeudi, toute l'attention du monde des coulisses... parlementaires. Aussi, la séance qui a suivi la réunion des bureaux n'a-t-elle présenté qu'un intérêt excessivement restreint.  
Les temps d'expédition en deux mouvements de quelques projets de loi de seconde importance, de voter, par raison et malgré les rebuffades d'amour-propre de M. Poincaré, les crédits supplémentaires, retour du Sénat, et tout était fini. Cela, grâce à la façon fort alerte dont M. Burdeau a conduit la discussion. Il faut reconnaître que, pour ses débuts dans les fonctions de président, M. Burdeau a heureusement débuté. Il a montré, dès son entrée en fonctions, qu'il possédait cette main de fer gantée de velours, nécessaire plus encore pour diriger les députés que pour conduire une classe de jeunes potaches, — je demande pardon à MM. nos honorables de cette minuscule irrégularité.  
On a, naturellement, beaucoup jaboté dans les couloirs sur la nomination de la commission du budget. Tant qu'a duré la discussion au sein des bureaux, les journalistes se promenaient dans la salle des pas-perdus comme des âmes en peine et le moindre député qui montrait le bout de son nez législatif était immédiatement assailli d'interviewers cherchant à obtenir quelques renseignements confidentiels ou des secrets de polichinelle. A quatre heures on connaissait en grande partie la composition de la nouvelle commission et d'assez vives discussions s'échangeaient dans les couloirs entre malheureux dépossédés et rayonnants élus. On sait que cette bienheureuse commission est comme le ciel : beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ; ce qui peut encore se traduire par cette formule plus mathématique : 130 candidats pour 35 places.  
Quelques évincés semblaient fort regretter que les membres de la commission ne fussent pas nommés à vie ; je comprends qu'il soit fort agréable d'être l'un des 33 « éminents financiers » qui sont chargés d'équilibrer les recettes et les dépenses du pays ; n'est-ce pas parmi ces favoris du suffrage restreint que l'on va généralement, le cas échéant, cueillir deux, trois et même quatre ministres, suivant les besoins ? Qu'en pensent MM. Cavaignac et Jamais, deux membres de la commission défunte qui ne se plaindront pas de n'avoir pas été réélus, j'en suis persuadé ?  
Si on consultait ces deux Excellences, elles concluraient en toute franchise que la Commission du budget est bien le vestibule d'un ministère, pays de Cocagne dont rêve peu ou prou tout député, si obscur soit-il, dans les longues et reposantes nuits que lui procurent une bonne conscience, un solide estomac et un laborieux travail... de table.  
Il faut ajouter aussi, en guise d'oraison funèbre sur la tombe à peine fermée où vient d'être enterrée l'ancienne Commission, qu'il est regrettable que quelques-uns des membres qui la composaient, n'aient pas trouvé place dans la nouvelle. La compétence de MM. Reinach, Pion, Pelletan, les idées hardies et neuves de MM. Barthou et Pichon n'étaient pas à dédaigner. Espérons sans trop y compter que les membres nouvellement élus sauront se montrer à la hauteur de leurs devanciers.  
Déjà, l'on prévoit que M. Casimir-Périer reprendra possession de son fauteuil présidentiel. L'interrogne, pour lui, n'aura duré que quelques heures. On parle beaucoup de M. Burdeau, comme rapporteur général ; le nom de M. Poincaré a été également mis en avant. Nul besoin de vous dire que M. Burdeau qui a, de par son entree, sa situation de vice-président et son intelligence, de

Feuilleton de L'ÉCHO DE LYON  
4 avril  
23

**Le Bossu**  
OU LE PETIT PARISIEN  
DEUXIÈME PARTIE  
L'HOTEL DE NEVERS

Et voilà dona Cruz précipitée du sommet de sa joie. Un nom ! Elle n'avait pas de nom ! Le Palais-Royal, ce n'était pas la Plaza-Santa, derrière l'Alcazar. Et, d'ailleurs, un nom, cela se donne-t-il ? Le prince sembla marcher de lui-même au devant de cette objection.  
— Si vous n'avez pas de nom, chère enfant, dit-il, toute ma tendre affection serait impuissante ; mais votre nom n'est qu'un détail ; c'est moi qui le retrouve. Vous avez un nom illustre parmi les plus illustres noms de France.  
— Que dites-vous ? s'écria la fillette étonnée.  
— Vous avez une famille, poursuivit Gonzague dont le ton était solennel, une famille puissante et alliée à nos rois. Votre père était duc.

— Mon père ! répéta dona Cruz ; il était duc, dites-vous ? Il est donc mort ?  
Gonzague courba la tête.  
— Et ma mère ?  
La voix de la pauvre enfant tremblait.  
— Votre mère, répartit Gonzague, est princesse.  
— Elle vit ! s'écria dona Cruz, dont le cœur bondit ; vous avez dit : Elle est princesse ! Elle vit ! ma mère ! Je vous en prie, parlez-moi de ma mère !  
Gonzague mit un doigt sur sa bouche.  
— Pas à présent, murmura-t-il.  
Mais dona Cruz n'était pas faite pour se laisser prendre à ces airs de mystère. Elle saisit les deux mains de Gonzague.  
— Vous allez me parler de ma mère, dit-elle, et tout de suite ! Mon Dieu ! comme je vais l'aimer ! Elle est bien bonne, n'est-ce pas ? et bien belle ?  
Gonzague eut grand-peine à garder son sérieux.  
— Elles sont toutes les mêmes, pensa-t-il.  
— Oui, continua dona Cruz, quand je m'endormis, le soir, je la voyais, ma mère, toujours, toujours penchée à mon chevet, de grands beaux cheveux noirs, un collier de perles, de fiers sourcils, des pendants d'oreilles en diamants, et un regard si doux ! Comment s'appelle ma mère ?  
— Vous ne pouvez le savoir encore, dona Cruz.  
— Pourquoi cela ?  
— Un grand danger...  
— Je comprends ! je comprends ! interrompit-elle, prise tout à coup par

quelque romanesque souvenir ; j'ai vu au théâtre de Madrid des comédies ; c'était ainsi : on ne disait jamais du premier coup aux jeunes filles le nom de leur mère.  
— Jamais, approuva Gonzague.  
— Un grand danger, reprit dona Cruz, et cependant j'ai de la discrétion, allez ! J'aurais gardé mon secret jusqu'à la mort !  
Elle se campa, belle et fière comme Chimène.  
— Je n'en doute pas, répartit Gonzague, mais vous n'attendrez pas longtemps, chère enfant. Dans quelques heures le secret de votre mère vous sera révélé. En ce moment, continua Gonzague, vous ne devez savoir qu'une seule chose ; c'est que vous ne vous appelez pas Maria de Santa-Cruz.  
— Mon vrai nom était Flor ?  
— Pas davantage.  
— Comment donc m'appelaient-je ?  
— Vous rêquies au berceau le nom de votre mère, qui était Espagnole. Vous vous nommez Aurore.  
— Aurore !  
Puis elle ajouta, en frappant ses mains l'une contre l'autre :  
— Voilà un hasard étrange ! Gonzague la regardait attentivement. Il attendait qu'elle parlât.  
— Pourquoi cette surprise ? fit-il.  
— Parce que ce nom est rare, répartit la jeune fille devenue rêveuse, et me rappelle...  
— Et vous rappelez ? interrogea Gonzague avec anxiété.  
— Pauvre petite Aurore ! murmura dona Cruz, les yeux humides, comme

elle était bonne ! et jolie ! et comme je l'aimais !  
Gonzague faisait évidemment effort pour cacher sa fiévreuse curiosité. Heureusement que dona Cruz était tout entière à ses souvenirs.  
— Vous avez connu, dit le prince en affectant une froide indifférence une jeune fille qui s'appelait Aurore ?  
— Oui.  
— Quel âge avait-elle ?  
— Mon âge ; nous étions toutes deux enfants, et nous nous aimions tendrement, bien qu'elle fût heureuse et moi bien pauvre.  
— Y a-t-il longtemps de cela ?  
— Des années.  
Elle regarda Gonzague en face et ajouta :  
— Mais cela vous intéresse donc, monsieur le prince ?  
VII  
**Le prince de Gonzague**  
La chambre à coucher de Gonzague, riche et du plus beau luxe, comme tout le reste de l'hôtel, s'ouvrait d'un côté, sur un entre-deux servant de boudoir, qui donnait dans le petit salon où nous avons laissé nos traitants et nos gentils hommes ; de l'autre côté, elle communiquait avec la bibliothèque, riche et nombreuse collection qui n'avait pas de rivale à Paris.  
Nous n'avons pas besoin d'apprendre au lecteur que dona Cruz était pour Gonzague un instrument, instrument fort habilement choisi, et qui, selon toute apparence, devait fonctionner à merveille.

Gonzague n'avait point pris cette jeune fille au hasard. Il avait hésité longtemps avant de fixer son choix. Dona Cruz réunissait toutes les qualités qu'il avait rêvées, y compris certaine ressemblance, assez vague assurément, mais suffisante pour que les indifférents pussent prononcer ce mot si précieux : Il y a un air de famille. Cela donne tout de suite à l'imposture une terrible vraisemblance.  
La dernière parole du prince, toute adroite qu'elle était, laissa un doute dans l'esprit de dona Cruz. Le soupçon s'éleva en elle. Les femmes n'ont pas besoin de comprendre pour se défier. Mais qu'y avait-il donc pour émuouvoir ainsi un homme fort sûr par son sang-froid ? un nom prononcé : Aurore... Qu'est-ce qu'un nom ? D'abord, comme l'a dit notre belle recluse, le nom était rare ; ensuite, il y a des pressentiments. Ce nom l'avait violemment frappé.  
Nous l'avons dit, sa chambre était située à l'angle rentrant, formé par l'aile droite de la façade de l'hôtel donnant sur le jardin et le principal corps de logis. En face de ses fenêtres étaient celles de l'appartement occupé par M<sup>me</sup> la princesse de Gonzague. Là, d'épais rideaux retombaient sur les vitres de toutes les croisées closes. Dona Cruz, voyant le mouvement de Gonzague, qui se levait pour voir un bruit qui montait des jardins, se leva aussi.  
— Hestez, lui dit Gonzague ; il ne faut pas encore qu'on vous voie.  
Au-dessus de la fenêtre et dans toute l'étendue du jardin dévasté, une foule compacte s'agitait. Le prince ne donna pas même un coup d'œil à cela. Son re-

gard s'attacha, pensif et sombre, aux croisées de sa femme.  
— Viendra-t-elle ? se dit-il.  
Dona Cruz avait repris sa place d'un air boudeur.  
— Quand même ! se dit encore Gonzague ; la bataille serait au moins décisive ;  
Puis prenant son parti :  
— A tout prix, il faut que je sache... Au moment où il allait revenir vers sa jeune compagne, il crut reconnaître dans la foule cet étrange petit personnage dont l'excentrique fantaisie avait fait sensation le matin dans le salon d'apparat : le bossu adjudicataire de la niche de Médor.  
Le bossu tenait un livre d'heures à la main et regardait, lui aussi, les fenêtres de M<sup>me</sup> de Gonzague. En toute autre circonstance Gonzague eût donné quelque attention à ce fait, car il ne négligeait rien, d'ordinaire ; mais il voulait savoir. S'il fut resté une minute de plus à la croisée, voici ce qu'il aurait vu : Une femme descendant le perron de l'aile gauche, une camériste de la princesse ; elle s'approcha du bossu, qui lui dit rapidement quelques mots et lui remit le livre d'heures. Puis la camériste retourna chez madame la princesse, et le bossu disparut.  
— Ce bruit venait d'une dispute entre mes nouveaux locataires, dit Gonzague en reprenant sa place auprès de dona Cruz. Oh en étions-nous, chère enfant ?  
— Au nom que je dois porter désormais.  
*(La suite à demain.)*

LA DYNAMITE

La culpabilité de Ravachol. — Déclaration d'un conducteur d'omnibus. — Une mise en liberté. — Les vols de dynamite et M. Constant. — Une fabrique clandestine de dynamite.

Paris, 3 avril. Maintenant que Ravachol a fait les aveux les plus complets sur les attentats à la dynamite, soyez certain que l'on va trouver de tous les côtés des gens qui apporteront des preuves de sa culpabilité. Voici ce que déclare aujourd'hui le conducteur de l'omnibus du Jardin-des-Plantes aux Batignolles.

On sait que cette ligne d'omnibus passe rue de Clichy, devant la maison habitée par M. Bulot. Un des conducteurs de cette ligne, M. Deville, a fait la déclaration que voici :

Dimanche 27 mars, jour de l'explosion, la voiture que je conduis arriva à la station du Chatelet à sept heures vingt minutes. Là, un voyageur répandant absolument au signal de Ravachol et portant une valise à raies jaunes et noires monta dans la voiture et resta sur la plate-forme. Il avait placé sa valise sous l'escalier de l'imprérial. Ce voyageur descendit rue de Clichy, devant le casino de Paris, à huit heures moins dix. Le casino de Paris est, on le sait, à deux cents mètres environ du 39 de la rue de Clichy.

Je reconnais sans hésiter le voyageur qui avait pris place dans ma voiture, car j'avais examiné attentivement, ses allures me paraissant inquiètes.

Une nouvelle mise en liberté a eu lieu hier : celle de l'anarchiste Bordier, qui avait été arrêté à Asnières. On s'en montre même assez ému dans cette localité, car on se souvient que l'on découvrit une caisse de 20 cartouches dans le local que Bordier avait loué impasse Sainte-Genève. Il est probable que Bordier a fait des révélations importantes et a bénéficié ainsi des dispositions légales et particulièrement des prescriptions de l'article 545 du code pénal.

Contrairement à ce qui a été dit hier, M. Quesnay de Beaurepaire aurait été chargé d'ores et déjà de mise en accusation de Ravachol, on nous a déclaré au ministère de la justice qu'aucune décision n'a encore été prise.

On lit dans la Petite République française : Les vols de dynamite étaient depuis longtemps connus de l'ancien ministre de l'intérieur, qui les avait fait annoncer à grands fracas dans la presse. Est-il vrai que lorsque le nouveau ministre remplaça M. Constant, place Beauveau, tous les documents relatifs à ces vols avaient disparu et qu'aux demandes pressantes de renseignements de l'administration nouvelle, il ait été répondu que les indications de la police étaient personnelles et qu'en n'avait aucun compte à leur rendre ?

Le Petit Parisien annonce que l'on a découvert dans la banlieue de Paris une fabrique clandestine de dynamite. D'après une enquête ouverte par le commissaire de police, cette fabrique existait depuis six mois environ ; elle était dirigée par un anarchiste qui a pris la fuite à la suite des dernières perquisitions. Le parquet, avisé hier, le fait rechercher.

EN PROVINCE Toulouse, 3 avril. Les perquisitions opérées chez les anarchistes de Toulouse ont amené seulement la découverte de brochures et de journaux anarchistes.

L'anarchiste Liard partait ce soir pour Bordeaux, quand le commissaire central est venu pour lui faire ouvrir ses caisses de marchandises, attendu qu'il est marchand ambulancier. Mais il n'a rien trouvé de suspect.

Melun, 3 avril. Plus de cent cartouches de dynamite ont été découvertes dans la plaine de Rully, près de Chagny. Une enquête est ouverte à ce sujet. Tout porte à croire que ces cartouches avaient été dérobées, il y a environ deux ans, par des ouvriers aux entrepreneurs des travaux d'agrandissement du canal du Centre au moment où la grève s'était déclarée dans les chantiers. Ces cartouches étaient cachées dans une espèce de cahute.

Chambéry, 3 avril. La gendarmerie a trouvé chez un mineur, nommé Martin, originaire de Gets (Haute-Savoie), employé aux travaux

du fort Truc, près du col du Petit-Saint-Bernard, huit demi-cartouches et une cartouche de dynamite, ainsi que des boîtes ayant contenu des amorces. Martin a avoué avoir volé cette dynamite et ces boîtes à la poudrière de l'entreprise.

Le Vigan, 3 avril. Dans la nuit de vendredi à samedi un vol de douze kilogrammes de dynamite, a été commis dans les chantiers du chemin de fer d'Aumessas au préjudice de MM. Ribot et Meyreuis, entrepreneurs.

RAVACHOL

Aveux de l'assassin anarchiste. — Il mange le morceau. — Un apôtre de l'anarchie. — Chez Mme Chaumartin. — A la recherche de Gustave Mathieu.

Paris, 3 avril. Il était un peu à prévoir que Ravachol donnerait moins de fil à retordre après son arrestation qu'après. Dès le début du premier interrogatoire qu'il a subi hier après-midi, il a avoué sans réticences tous les attentats qui ont tant ému Paris ces jours derniers.

Pendant qu'on le laissait à ses méditations, Ravachol a dû se convaincre qu'il ne risquait rien de plus à tout dire. Il avait le crime de Chambres sur la conscience, il savait que celui-là suffisait à le conduire à l'échafaud. Pourquoi dès lors nier les autres, pourquoi ne pas se faire passer pour un apôtre de l'anarchie ? C'était, sinon s'exécuter, du moins se rendre particulièrement intéressant.

Aussi, hier après midi, à quatre heures, quand MM. Athalin, juge d'instruction et Clément sont entrés dans sa cellule de la Conciergerie, ne les a-t-il pas gardés longtemps sur la sellette.

« Eh bien oui, c'est moi ! s'est-il écrié dès les premiers mots ; j'avoue tout ! Et, parlant d'une façon saccadée, un peu dure, il a précisé rapidement, sans entrer dans les détails.

Beala, Gustave Mathieu, Mariette Soubert et moi, nous avons commis l'attentat du boulevard Saint-Germain au moyen d'une marmite chargée de dynamite et de mitraille, comme vous l'avez fort bien établi. C'est moi qui ai placé l'engin. L'attentat de la caserne Lobau a été commis par Bastard et Gustave Mathieu au moyen d'un moule à gâteau en cuivre, comme vous l'avez trouvé aussi.

Enfin, Gustave Mathieu et moi avons causé l'explosion de la rue de Clichy. Ravachol fit ces graves révélations tout d'un trait, sans hésiter ; puis il ajouta avec véhémence, s'empourtant :

« Et nous en aurions bien fait d'autres si je n'avais pas été arrêté ! Nous aurions fait sauter la Chambre des députés, ce repaire de sales tripoteurs, la demeure du député Thomson, qui a proposé une loi contre nous. Nous nous aurions traqués partout... Car je m'y suis voué, moi ! à la destruction des bourgeois. Si j'ai tué, si j'ai assassiné, c'était pour poursuivre mon idée de supprimer les vols au profit des parias.

« J'ai volé, oui ! Mais l'argent que m'ont rapporté mes crimes, je l'ai distribué aux souffrants, je l'ai sacrifié à ma cause. Vous m'avez pris, c'est bien ; je mourrai pour mon parti, comme un martyr, en souhaitant que mes idées soient reprises.

Cela dit, Ravachol s'est subitement renfermé dans un silence farouche, attendant à grand bruit l'arrivée de la nuit.

Ces aveux acquis, les magistrats n'ont pas insisté sur les faits de détail. A quatre heures et demie ils quittaient le prisonnier, qu'ils interrogeront de nouveau lundi.

Dans la soirée, Ravachol, après avoir très bien dîné, a repris son allure gaie. Il s'est remis à plaisanter avec les trois gardiens qui le surveillent, puis il s'est jeté sur son lit et s'est endormi d'un profond sommeil.

Nous avions annoncé, hier, que Mme Chaumartin avait été remise en liberté, et qu'elle était restée à Paris.

Nous avons pu la rencontrer chez ses parents, M. et Mme Bertrand, concierges, 47, rue d'Allemagne, quelques minutes avant son départ pour Saint-Denis, où elle est arrivée à 6 heures et demie.

Mme Blanche Chaumartin, dont le mari est toujours au Dépôt, est une petite brune fort mignonne, à figure ouverte, aux grands yeux noirs, très jolie, à l'air intelligent et doux.

nié jusqu'à l'arrestation de Mariette Soubert, la maîtresse de Beala, que je savais coupable. Je ne l'ai pas dénoncée, mais j'ai dit au juge :

« C'est peut-être une femme qui a apporté la bombe, mais ce n'est certainement pas moi !

Il a compris, et un jour il m'a confrontée avec Mariette Soubert. Elle niait aussi, et elle m'accusait. Je lui dis alors :

« Voyons, madame, je ne vous dénonce pas, mais je suis innocente, je suis mère, d'un mot vous pouvez me rendre à mes enfants ; dites la vérité et vous ferez une bonne action. C'est une mère qui vous le demande.

Mariette s'est émue et elle a avoué immédiatement que c'était elle qui avait apporté la machine infernale. Elle avait pris le tramway Saint-Denis rue Taibout avec Beala, Gustave Mathieu et Ravachol ; elle tenait la marmite contenant la dynamite à la main, quand ses voisins lui dirent :

« Si c'est quelque chose que vous ne voulez pas déclarer à l'octroi que vous portez-là vous feriez bien de le cacher.

« C'est un poulet ! répondit-elle. — Cachez-le dans vos jupes, fit un voyageur ; l'octroi est assez riche, ce n'est pas la peine de payer des droits.

« Elle suivit ce conseil et l'engin arriva sans encombre à Paris.

« Et Ravachol, demandons-nous à Mme Chaumartin, vous l'avez bien connu, parlez-nous de lui.

« Que voulez-vous que j'en dise ? Il est pris ; cela me fait beaucoup de peine de le savoir un si grand malfaiteur. Mais croyez bien que dans l'intimité il n'était pas du tout la bête féroce qu'on le représente.

« Il était doux et respectueux. Jamais il ne m'a dit un mot grossier. Il était généreux et bon, il aurait les enfants, par exemple ; il ne pouvait pas en rencontrer un sans le caresser, sans lui donner des bonbons ou un jouet. Ce n'est pas d'un homme méchant, ça.

« Chez nous, le soir, il me parlait de l'anarchie ; il s'emballait, ah ! il s'emballait ! Moi, je n'y comprenais rien ; j'écoutais... Je l'entendais dire que la société serait transformée un jour, que tout le monde serait riche, qu'il n'y aurait plus de malheureux. Cela me semblait un peu impossible, mais il disait cela avec tant de conviction que mon mari et moi nous finissions par le croire.

« Je n'ai jamais été si émue que le jour où l'on m'a confrontée avec lui à la préfecture de police. J'ignorais son arrestation, quand, une après-midi, on me sort de l'infirmerie de Saint-Lazare et deux infirmières me conduisent à la préfecture. Là on me met brusquement en face de lui. Il m'a lancé un regard suppléant. J'ai compris que si je parlais il était perdu et, comme vous le savez, j'ai déclaré que je ne le reconnaissais pas.

« Si j'avais voulu le trahir, j'aurais dit le contraire, mais j'ai la conscience tranquille, je n'ai pas fait la moindre dénonciation, je n'ai pas déshonoré le nom de mon mari.

« Sur ces mots, Mme Chaumartin nous quitte, le moment de son départ pour Saint-Denis étant arrivé.

Gustave Mathieu n'est toujours pas arrêté ; on l'a même manqué dans des circonstances assez curieuses, le jour où M. Athalin perquisitionnait au domicile de Chaumartin.

M. Athalin, après avoir visité le domicile de Mme Chaumartin, l'avait décidée à le conduire à l'atelier de son mari, rue du Port.

nommé Raffanel, faisait ce qu'on appelle « le paquet ».

Plusieurs plaintes adressées contre lui au procureur de la République, qui charge M. Dhers, commissaire de police du quartier Saint-Germain-l'Auxerrois d'interroger Raffanel et les témoins de la tricherie. A la suite de cette enquête, le parquet a chargé M. Franqueville, juge, de procéder à une instruction sur cette affaire.

Tony Raffanel est né à Lyon et il était fort connu dans le monde où l'on trichait sous le surnom de « Le Lyonnais ».

TERRIBLE ACCIDENT

Sept personnes mordues par un chien enragé

On nous télégraphie de Saint-Etienne : Un terrible accident est arrivé hier, à l'Eden-Concert.

Un chien appartenant à M. Bonnardel, directeur de cet établissement, a mordu sept employés du concert.

Examiné aujourd'hui, ce chien a été reconnu enragé et a été abattu.

Les personnes mordues partiront demain pour se rendre à l'Institut Pasteur, à Paris.

DÉPARTEMENTS

LOIRE

Rive-de-Gier. — Accident. — Ce matin, le sieur Jean-Claude Bourrin, âgé de 18 ans, demeurant à Trèves, venait à Rive-de-Gier, conduisant par la main un jeune poulain ; arrivé près la place Saint-Jean, au moment où le tramway passait, le cheval a eu peur et s'est mis à caracolier ; le jeune Bourrin allait être emporté par sa monture quand son père, qui l'accompagnait, est venu à son secours, ce dernier a été renversé par l'animal ; dans sa chute, il s'est fait des contusions à la tête qui n'auront pas de suites graves.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

ISERE

Vienne. — Echos de la fête de Beaurepaire. — Il y a quinze jours, tout était à la joie dans la ville de Beaurepaire. M. Jouffray et M. Auban, unis comme larron en foire célébraient avec M. Fugier, le triomphe du nouveau conseiller général, M. Plissonnier, et profitaient de l'occasion pour conspuer des républicains dévoués et sincères.

Mais, depuis, les choses ont bien changé ; passée la fête, adieu le saint et la discorde s'est mise dans le camp de ceux qui avaient naguère le triomphe si bruyant.

« Il nous a été alors donné d'assister au spectacle le plus réjouissant :

« Vive M. Plissonnier, disaient la Croix et le Nouvelliste, il est à nous, il est notre homme, nous l'avons fait, et, sur son nom, nous avons battu la République.

« Et M. Plissonnier ne disait rien.

« Mais, depuis, les choses ont bien changé ; passée la fête, adieu le saint et la discorde s'est mise dans le camp de ceux qui avaient naguère le triomphe si bruyant.

« Il nous a été alors donné d'assister au spectacle le plus réjouissant :

« Vive M. Plissonnier, disaient la Croix et le Nouvelliste, il est à nous, il est notre homme, nous l'avons fait, et, sur son nom, nous avons battu la République.

« Et M. Plissonnier ne disait rien.

présenter comme des ennemis irréconciliables.

DROME

Valence. — Un ivrogne veinard. — Le nommé P... Emile, 29 ans, qui revenait de toucher la succession de sa mère, se mit à fêter tellement la dive bouteille que bientôt, s'étant couché sous le poids des libations copieuses et prenant pour domicile le coin du trottoir, il s'endormit. Les gardiens de la paix de service le rencontrèrent et le conduisirent au bureau de police, où il fut fouillé et trouvé possesseur d'une somme de six mille francs, que l'on s'empressa de lui retirer pour les mettre à l'abri. Une fois dégrisé et s'être vu dressé procès-verbal pour ivresse manifeste, P... en possession de son argent, put rentrer chez lui.

« Violences. — Une contravention a été dressée contre le nommé Rivier, cordonnier, demeurant avenue Victor-Hugo, pour avoir exercé des violences légères sur la personne du nommé Martel, Louis, domestique, demeurant même adresse.

SUICIDE D'UN OFFICIER

On nous écrit de Montlimalar

Comme vous l'indiquait ma dépêche d'hier, un événement que rien n'explique encore est venu jeter la consternation au 22<sup>e</sup> de ligne.

Hier, à 1 heure, M. le capitaine Bonini, nouvellement promu au régiment, où il commandait la 1<sup>re</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon, venait, dans des circonstances aussi douloureuses qu'incompréhensibles, à se suicider à l'aide de son revolver d'ordonnance, dans une chambre qu'il occupait à l'hôtel de la Poste.

M. le capitaine Bonini, qui était marié et père de deux enfants, dit-on, n'avait que 36 ans. Il était fils d'un général de ce nom. Au moment de la levée du corps que l'on a dû transporter à l'hospice, une population nombreuse et vivement impressionnée n'a cessé de stationner aux abords de l'hôtel, commentant ce douloureux événement.

Lyon

NOS ÉCHOS

Nos artistes : Nous avons le plaisir d'apprendre que Mlle Marguerite Cornillac vient d'être reçue à l'exposition du Champ de Mars avec l'immense panneau décoratif qu'elle destine à la Faculté de médecine.

Cette œuvre, qui a étonné tous ceux qui l'ont admirée et qui se demandaient comment une femme a pu mener à bien une aussi gigantesque entreprise, sera certainement très remarquée à Paris ; surtout après son admission à une exposition dont l'entrée, es on le sait, entourée de difficultés presque insurmontables pour ceux qui ne sont pas sociétaires et fondateurs.

En même temps, nous apprenons la réception, à l'exposition des Champs-Élysées, d'un superbe paysage de M. Balouzet qui pourra bien, après la mention de l'an dernier, valoir à son auteur une médaille bien méritée.

Enfin, nous apprenons aussi que M. Ferdinand Luigni, élève de M. Bonnat, est au nombre des vingt peintres reçus au premier essai de Rome. Il y avait deux cent quatre-vingts concurrents. On voit que la jeune peinture lyonnaise fait parler d'elle à Paris.

On se souvient de l'accident arrivé au commencement de la saison, au Grand-Théâtre de Lyon, dans la loge affectée aux dames du corps de ballet.

Une danseuse, M<sup>lle</sup> Badol, en s'habillant, mit le feu à ses vêtements : grâce au dévouement de sa camarade, M<sup>lle</sup> Cernusco qui se précipita sur elle et réussit à éteindre les flammes, la jeune fille en fut quitte pour des brûlures sans gravités.

Malheureusement, M<sup>lle</sup> Cernusco, elle fut très grièvement brûlée ; si grièvement même, qu'il y avait plusieurs mois, les médecins désespérèrent de la sauver. Elle est encore en traitement à l'Hôtel-Dieu.

Son acte de courage méritait une récompense, aussi, sur la demande de M. Rivaud, préfet du Rhône, M. Loubet, ministre de l'intérieur a-t-il décerné à la courageuse artiste une médaille de sauvetage.

M. le Préfet a tenu à donner lui-même ce témoignage de satisfaction à la malade et hier matin, accompagné de M. Gravier, secrétaire général de la Préfecture, il s'est rendu à l'Hôtel-Dieu.

vives et précieuses sympathies, l'emportera sans peine sur M. Poincarré qui est un homme d'une haute valeur scientifique, mais dont le langage ardu et abstrait n'est pas fait pour séduire. Or, plus que les chiffres, la séduction même des hommes, en France surtout, où nous aimons plus être cajolés que convaincus, séduits que frappés. Il ne faudrait pas voir, d'ailleurs, en cette phrase à double tranchant, une attaque dirigée contre le député du premier arrondissement de Lyon, qui, s'il sait séduire, n'a pas l'habitude de recourir à ce moyen pour voler la vérité.

Informations Politiques

Paris, 3 avril.

L'INTERPELLATION SUR LE TONKIN

M. Bouge, dans une interview, a fait les déclarations suivantes au sujet de l'interpellation sur le Tonkin :

« Je demanderai à M. Jamais comment il se fait que la nouvelle des événements du Tonkin nous soit parvenue par les journaux anglais, et non pas directement. »

L'UNION LIBÉRALE

La presse radicale commente aujourd'hui les discours prononcés l'autre jour à la réunion de l'Union libérale, autrement dit du centre gauche. Voici ce que dit le Rappel :

« Sus aux radicaux ! Tel est le mot d'ordre des centres gauches. Eh bien ! que MM. Léon Say, Barthélemy Saint-Hilaire, Ayraud et Barbois enfourchent leur cheval de bataille ! C'est sans inquiétude que nous attendons les coups de lance de ces quatre pères Aymon. »

LA NATURALISATION

M. Ricard, ministre de la justice, a fait signer un projet modifiant la naturalisation.

Les déclarations devront être, sous peine de nullité, enregistrées spécialement. Cette formalité permettra de vérifier la situation de ceux qui revendiquent la nationalité française et, en cas de besoin, de la leur refuser.

LES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

Le congrès des délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

M. Basly, député, a été élu, pour deux ans, président du syndicat.

M. Evrard, délégué mineur à Meurchin, a été élu secrétaire général adjoint, pour remplacer M. Lamencin, nommé député.

Nouvelles Militaires

Les commandants de corps d'armée ont été invités par le ministre de la guerre à limiter rigoureusement les déplacements d'officiers, fonctionnaires et employés militaires assimilés.

M. de Freycinet invoque, pour justifier la stabilité des cadres, la nécessité de ne pas dépasser les crédits budgétaires.

L'amélioration apportée à l'indemnité de route avait été obtenue, sous la réserve que les charges nouvelles devant en résulter pour l'État seraient très réduites.

M. le lieutenant-colonel Dérout part demain pour Berlin, où il va défendre devant le tribunal royal le brevet de son subordonné, qu'un certain syndicat de fabricants de Solingen prétend faire annuler. Il espère qu'il y a encore des juges à Berlin. Nous l'espérons aussi. L'affaire viendra le 7 avril.

LA NATURALISATION

M. Ricard, ministre de la justice, a fait signer un projet modifiant la naturalisation.

Les déclarations devront être, sous peine de nullité, enregistrées spécialement. Cette formalité permettra de vérifier la situation de ceux qui revendiquent la nationalité française et, en cas de besoin, de la leur refuser.

LES MINEURS DU PAS-DE-CALAIS

Le congrès des délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais.

M. Basly, député, a été élu, pour deux ans, président du syndicat.

M. Evrard, délégué mineur à Meurchin, a été élu secrétaire général adjoint, pour remplacer M. Lamencin, nommé député.

Nouvelles Militaires

Les commandants de corps d'armée ont été invités par le ministre de la guerre à limiter rigoureusement les déplacements d'officiers, fonctionnaires et employés militaires assimilés.

M. de Freycinet invoque, pour justifier la stabilité des cadres, la nécessité de ne pas dépasser les crédits budgétaires.

L'amélioration apportée à l'indemnité de route avait été obtenue, sous la réserve que les charges nouvelles devant en résulter pour l'État seraient très réduites.

M. le lieutenant-colonel Dérout part demain pour Berlin, où il va défendre devant le tribunal royal le brevet de son subordonné, qu'un certain syndicat de fabricants de Solingen prétend faire annuler. Il espère qu'il y a encore des juges à Berlin. Nous l'espérons aussi. L'affaire viendra le 7 avril.

LA SEMAINE AGRICOLE

On nous demande de signaler à chaque commencement du mois les travaux à exécuter dans les jardins. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de répondre à ces demandes qui nous sont faites par la plus grande partie de nos correspondants et par un bon nombre de nos abonnés et lecteurs de la campagne.

Les conseils concernant les travaux à exécuter dans les jardins pendant le cours d'un mois se trouvent dans tous les almanachs possibles, imaginables, seulement ils sont à peu près tous la même chose, sauf quelques rares exceptions. Vous en prenez un, vous les prenez tous. Ce d'ailleurs il y aurait à relever, et ce que nous ne devons pas oublier de citer, c'est que ces conseils sont loin d'être applicables à notre région lyonnaise. Aussi est-ce un travail à peu près inutile que nous nous proposons de donner aux personnes qui veulent bien lire nos modestes causeries hebdomadaires.

Et maintenant passons en revue les travaux de jardinage à faire en avril. Les travaux de mars ont été pénibles et nombreux ; ceux de ce mois le sont encore davantage ; dès le commencement du mois le travailleur des champs et des jardins n'a aucun moment de repos, les travaux sont en pleine activité, semis, sarclages, arrosages, sarclages, etc., tout arrive à la fois, et pour bien réussir, il ne faut laisser aucune partie en souffrance.

Les arrosages doivent être complètement supprimés le sol convenablement fumé, biné et approprié. A propos des arrosages nous ferons observer qu'il n'est plus de ces plantes par l'écolement et la pourriture que par le froid, aussi ce sont les premières plantes que l'on devra découvrir, si on a eu la précaution de leur donner de l'air toutes les fois que la température l'a permis. Si leurs

feuilles se sont conservées vertes on peut le faire sans danger en mars, mais on ne les débarrassera qu'en avril, c'est aussi dans ce mois que l'on devra enlever proprement les jets ou oisillons trop nombreux ; deux ou trois bien constitués suffisent à chaque plante ; ceux enlevés seront replantés autant que possible par un temps couvert, en ligne, à une distance de 80 centimètres environ, dans un sol riche et profond.

Les semis sont des plus nombreux. Commençons par les laitues ; il est inutile de citer les variétés que l'on connaît et que l'on rencontre dans tous les jardins. Depuis quelques années on a obtenu quelques variétés nouvelles qui méritent une recommandation, notamment la laitue de Rillieux. C'est une bonne variété hâtive à feuilles vertes légèrement bordées de rouge ; comme très bien et ne s'écarte pas. Excellente pour être semée soit en place, en récolte dérobée ; c'est-à-dire mêlée à d'autres semis, tels que : oignons, scorzonères, etc., soit en autonome, parce qu'elle ne souffre pas des premiers froids. A Rillieux et à Caluire cette laitue, qui est cultivée en grand, est semée à la volée en plein champ.

La laitue *Bulavie de Pierre-Bénite*, croît rapidement et comme très bien ; c'est une des plus recommandables pour le printemps, l'été et l'automne, la laitue *pommes demi-brune*, est une nouvelle variété, rustique, hâtive, grosse, pommant très bien, d'une couleur remarquable et très distincte. Dans les laitues romaines ou chicon, à part la blonde maréchale, la plus lente à monter, il en est une pour laquelle nous ferons une mention particulière.

Il est un fait avéré, c'est que lorsqu'une espèce maréchale a quelques jours de précocité de plus que les variétés similaires, elle a une grande valeur, parce qu'elle arrive la première sur les marchés, et partant, elle procure une forte rémunération. La *L. Romaine blonde hâtive de Trivanon* est dans ce cas et nous ne saurions trop la recom-

mander à ceux qui veulent un produit de pleine terre hâtif.

La pomme est un peu plus courte que la *L. romaine blonde maréchale*, mais elle est très pleine, très grosse et bien blonde. Point n'est besoin de la hier.

Toutes ces variétés de Lactées doivent avoir la préférence dans le semis en toute saison, la variété améliorée doit être choisie de préférence, ainsi que la chicorée à grosse racine de Bruxelles, que l'on connaît sous le nom de Witloof.

Cette chicorée, dont la forme rappelle un peu la Romaine, donne des pommes très tendres qui, une fois blanchies, constituent un excellent légume à manger, soit en salade, soit cuit ou assaisonné en sauce blanche ou au jus. On s'en sert aussi pour faire la *Barbe-de-Capucine*.

C'est le bon moment pour semer le céleri. Ce n'est pas un mauvais légume, on lui donne sa place dans les salades, dans le pot-au-feu, cuit au jus, à la façon des cardons, il est tout simplement délicieux.

Pourquoi, si vous avez la facilité de pouvoir arrosage quand il est nécessaire, ne pas donner une place dans le jardin potager au *Céleri-rave* ou *Céleri-nave*. C'est un légume racine plus qu'excellent, qui fait même, assaisonné au jus, les délices des gourmets ; il n'a qu'un défaut, ce légume, c'est qu'il n'est pas assez commun.

Le *Céleri-rave géant de Prague* produit une grosse racine très nette ; le *Céleri-rave de Paris amélioré* est très bon et très recommandable pour la culture maréchale, il produit des racines énormes, et donne moins de feuilles que les autres variétés.

Dans les cardons la variété *C. plein inerne*, à côtes blanches et très tendres est une des meilleures et des plus cultivées.

Les cardons sont indispensables dans le jardin, la *C. demi-longue nantaise sans cœur*, est très productive et très estimée, et se conserve très bien pendant l'hiver. Quant à la *C. rouge longue obuse sans cœur*, c'est une bonne variété à racine bien faite, d'une belle couleur, longue, lisse, sans cœur et à bout blanc, la *C. rouge obuse de Guérande*, est une excellente sorte nouvelle ayant au collet 8 à 10 centimètres de diamètre sur une longueur de 12 à 15 centimètres à bout franchement rond.

Si vous n'avez pas semé des choux en autonome, n'oubliez pas de semer le *chou express*, c'est une variété d'une bonne production et le plus hâtif des choux pommes, on peut aussi semer à cette époque le *Chou-Milan hâtif de la St-Jean*, cette variété récente forme prometteuse ; sa pomme et le semant maintenant il pousse en même temps que les choux cabus les plus précoces, ce chou est très recommandable et, comme le chou express, en le plantant serré il est un grand produit.

On peut commencer à semer des choux-fleurs, pour la culture en pleine terre, surtout le *chou-fleur* de Chalon, il est gros, à pied court, à belle pomme, à grain fin, serré et très blanc, le *chou-fleur Lenormand à pied court*, est connu depuis plus de vingt ans par sa rusticité, sa pomme grosse et très blanche, toujours un des meilleurs et des plus cultivés, le *chou-fleur nain très hâtif d'Erfurt*, est un des plus hâtifs, des plus jolis, à pomme très blanche, à grain fin et serré, c'est la meilleure variété pour la culture de primeurs.

Dans le courant de la seconde quinzaine d'avril, faire les semis de choux de Bruxelles, ce chou à rosette nous rend de précieux services pendant l

M. Rivaud de son acte de courtoisie, qui lui a fait un très vil plaisir.

Le prix de Rome : Nous apprenons que M. Ferdinand Luigni, élève de Bonnat, est au nombre des 20 gagnants qui viennent d'être reçus au premier essai de Rome.

A Bellecour : On annonce pour le samedi 9 avril prochain, une grande revue de toutes les troupes de la garnison de Lyon et du camp de Sathonay, qui sera passée place Bellecour.

Le conservatoire : Nous apprenons que M. Arsandaux, professeur de chant, donne sa démission pour aller diriger le conservatoire de Nancy.

Parmi les morts qui seront inhumés aujourd'hui, nous relevons la femme Marie Paquette, âgée de 87 ans, la victime de l'accident du tramway de Neuville.

La Rue Grôlée

Dans notre précédent article, nous avons donné sur la première commission technique quelques explications fort peu connues du public et même de nos conseillers.

Les hommes prétaient à la ville le concours de leur savoir et de leur expérience, ils avaient été choisis parmi des artistes jouissant d'une légitime réputation.

La revue traditionnelle terminait cette fête au milieu des éclats de rire de toute la salle. A travers les plaisanteries et les allusions aristophanesques, on disait là-dessus d'excellentes choses.

Un beau jour, par un de ces coups dont il a le secret, le « patron » prit tout sous sa responsabilité.

Enfin, on avait réussi à « obtenir silence de la classe », mais on n'avait ni une solution, ni un programme, ni une indication de conduite pour l'avenir.

Un instant on put croire que l'ère des résolutions énergiques allait s'ouvrir. Sur les instances de quelques amis, M. le maire appela M. Ferrand et lui fit entendre qu'il devait avoir recours à des architectes pour diriger les travaux de construction des maisons appartenant à la ville.

Le délégué des concessionnaires prouit comédien d'habitude, tout ce que l'on désirait, parce que les choses menaçaient de mal tourner pour eux.

On fit une liste de douze ou quinze noms d'architectes pour que M. Ferrand put choisir. Comment lui faire cette liste ? Nous l'ignorons. Mais ce qui est clair, c'est que ces propositions et cette liste n'ont donné lieu qu'à une nouvelle fumisterie assez drôle pour être racontée.

M. Ferrand voulait bien prendre des architectes, mais il ne voulait ni les payer, ni leur laisser la direction des travaux ; son but, comme on va le voir, n'était que de faire passer ses projets à lui, en ayant l'air de donner satisfaction aux légitimes exigences de la ville.

Choisit-il ses architectes (doit-on leur donner ce titre) dans la fameuse liste ou à côté ? A ceux qu'il avait choisis il fit la proposition suivante :

« Vous offre cinquante centimes pour cent de la valeur des travaux pour me faire ou pour me signer des plans à présenter à l'approbation municipale et pour m'assister lors de la réception des travaux. »

« Est-ce par nécessité ou pour la gloire, — est-il en qui ont accepté ces propositions. Il y a loin de là, on en conviendra, à une direction par un architecte responsable, et on peut transcrire la proposition qui précède en ces termes : On vous offre cinquante centimes pour cent, pour vendre notre signature. »

nous nous ferons un plaisir de la reconnaître. Mais, jusqu'à ce moment nous maintenons l'exactitude de ce que nous venons de dire et nous demandons à la municipalité :

Est-ce ainsi que M. le Maire comprenait le mandat à donner aux architectes quand il assurait que les travaux allaient leur être confiés ?

Pour les entrepreneurs, l'histoire est un peu différente, le but est le même, mais les conséquences peuvent être plus graves encore, nous l'examinerons dans le prochain article.

Fête de l'Association des Etudiants : C'est au Grand-Théâtre qu'a eu lieu, hier, la fête donnée par l'Association des étudiants. Au programme, les noms des artistes les plus sympathiques.

A cette fête de famille, les professeurs — qui, ce jour-là se souviennent du bon vieux temps où ils avaient vingt ans — s'étaient empressés d'accourir. Ils savaient que la revue — comme les années précédentes — serait aussi innocente dans la satire que dans son prétention dans sa bonne humeur.

Très bien aussi le trio de Chamindat par Rinuccini et MM. Monod et Maynard — avec tous nos compliments au pianiste.

Mlle Monnier est également jouée avec un remarquable talent un duo de harpes, où Mme Marie Monnier surtout a déployé une charmante virtuosité.

Inutile d'insister sur le talent de M. Rinuccini qui a dit de la façon qu'on sait un solo d'un concerto de Vientemps, — sur la belle voix d'Hugnet, de Mlle Doux chantant le duo du Maître de Chapelle, et sur la parfaite vocalisation de Mlle Berthely dans son air de Paul et Virginie.

J'ai gardé pour la fin la composition de Luigni chantée par Noté avec accompagnement de violon, de violoncelle, de harpe et d'harmonium.

Sur des paroles que je n'ai pas à apprécier, Alexandre Luigni a écrit une page délicate et un sentiment exquis — pendant que Joubé, Pio Bedetti, Mlle Monnier et Luigni ont exécuté le chant de leur harmonieuse symphonie.

Le public a fait à cette bluette un si chaud accueil, il a mis tant de flatteuse persistance à vouloir la faire répéter qu'il ne peut, moi aussi, que lui en témoigner toute notre reconnaissance.

La revue traditionnelle terminait cette fête au milieu des éclats de rire de toute la salle. A travers les plaisanteries et les allusions aristophanesques, on disait là-dessus d'excellentes choses.

CONCERT DE LA SAINTE-CECILE : La Sainte-Cécile donnait, hier, sa troisième et dernière audition à la salle Philharmonique devant un public élégant et surtout nombreux, malgré le beau temps qui invitait à la campagne plutôt qu'à la musique.

Mlle Dyonnet, en dépit d'une fâcheuse indisposition, a fait valoir le Non Credo, de Widor.

Mme Theuriot a chanté l'Esclave, de Lalo, qu'elle a été obligée de bisser.

L'Hymne à Vénus est un chœur pour voix de femmes, dû à l'inspiration de M. de Bréville et qui nous promet un compositeur d'avenir.

BANQUET DU CERCLE DES OFFICIERS : Grande fête, hier, au palais de la Bourse, où le cercle bibliographique des officiers de la réserve et de la territoriale donnait son grand banquet annuel.

La salle décorée de trophées de drapeaux et d'armes diverses, se prêtait merveilleusement à cette cérémonie.

M. le général de division Faugeron, commandant supérieur de la défense, présidait à la place de M. le général gouverneur actuellement à Paris.

« Ses côtés, nous avons remarqué MM. les généraux Hartz de Pierrebourg, Rouillet, inspecteur général, M. Joffre de Chabrignac, Nolot, président du Conseil général, les colonels Godefroy, chef d'état-major, de Neymet du 157<sup>e</sup>, Malaper du 90<sup>e</sup>, Juffé du 121<sup>e</sup>, MM. Martin, de Bianchard, conseiller de préfecture, Polonius, Piquet, lieutenant-colonel, les capitaines Schumberger, Lalande, Narat, Léauté, Quais, officier d'ordonnance, Gille de Fontenaille, etc. »

M. le général Faugeron a remercié et a présenté les excuses du général baron Berge, retenu à Paris pour la séance mensuelle du conseil supérieur de la guerre.

Les organisateurs du banquet avaient bien fait les choses. A l'issue du banquet un concert avait été organisé. Cette fête a été absolument charmante.

On a fort applaudi M. Xavier Privat dont la voix chaude a rendu d'une façon magistrale Le Chanson du Poète. M. Mollivier, du Casino, a été l'objet d'une ovation, ainsi que M. le lieutenant Brachet dans l'Hymne à la France, de M. de Boissieu.

Pendant le banquet, la musique du 90<sup>e</sup> a joué les meilleurs morceaux de son répertoire, puis l'hymne russe et la Marseillaise. M. Merle, musicien, est un artiste consommé.

LA QUESTION DU GAZ

Les délégués nommés par la commission pour aller auprès de la Compagnie du gaz, sont convoqués pour aujourd'hui, à 8 heures du soir (Chambre syndicale de l'épicerie, place des Terreaux, 1).

Les commissions des six arrondissements, y compris Vaise, sont convoqués mardi 5 avril à 8 heures du soir (Syndicat de la boucherie, 13, rue Sainte-Catherine).

Abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la suite de notre intéressant feuilleton MICHEL STROGOFF

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 4 Avril. 9<sup>h</sup> 50<sup>e</sup> jour de l'année. Premier quartier le 4; pleine lune le 12. Soleil : lever, 5 h. 33. coucher, 6 h. 34.

Suicide. — M. V... menuisier, rue Masséna, s'est suicidé hier matin, à 11 heures, en se tirant un coup de pistolet dans la tête.

Accident. — Nous ne saurions assez protester contre le sans-gêne et la désinvolture de certains vélocipédistes qui, au risque d'occasionner des accidents, se lancent à fond de train dans les rues les plus fréquentées, sans avoir la précaution de corner pour inviter les piétons à se garer.

Chien enragé. — Le sous-brigadier Chevriaux et l'agent Pichon ont tué hier, d'un coup de revolver, près de l'asile de Bron, un chien blanc de forte taille, lequel avait mordu tous ses congénères, mordu des Sables.

Un mégère. — La concierge d'une maison de la montée du Change n'est pas toujours commode.

Mort depuis quatre jours. — M. le docteur Cassaz a été appelé pour constater le décès de M. F. J., 60 ans, luthier, rue Cité de la Salle, à Villeurbanne.

Chute. — Des gardiens de la paix ont fait transporter à l'hôpital de la Croix-Rousses, M<sup>me</sup> Vermorel, 78 ans, tailleuse, domiciliée chemin de Serin, 2.

Volours dérangés. — En ouvrant le « pied humide » qu'il exploitait quai de l'Archevêché, M. Auguste Marchis, rue des Deux-Cousins a remarqué sur la porte des traces de pesées, faites par des voleurs qui ont dû être dérangés par un passant atardé.

Accident de chasse. — Un douloureux accident est arrivé, hier matin, à Vaugneray. Plusieurs chasseurs du canton faisaient une battue aux renards.

volant, pour franchir un fossé, s'appuyant sur son fusil, dont les chiens étaient armés, a fait jouer la détente.

Objets trouvés. — Voici la liste des objets trouvés sur la voie publique pendant le mois dernier : un dentier, une paire de gants en peau, un paquet de linges, des ombrelles et des parapluies, des outils de mécanicien, des bracelets argent doré et or, un pardessus, une valise, un manteau de femme, différents vêtements et objets de minime valeur, des portefeuilles et d'argent.

Perte. — Un ouvrier a perdu samedi, entre trois heures et cinq heures, dans le trajet de la rue de Garet à la rue Sala, en passant par la rue Victor-Hugo, une bourse tricotée contenant la somme de 150 francs, composée d'un billet de banque de 100 francs, de deux pièces de 20 fr. et de menus monnaies.

Société des Légionnaires du Rhône. — Aujourd'hui auront lieu les obsèques de M. Jean-Philippe-Auguste Chaveronnet, âgé de 48 ans.

Théâtre des Célestins. — Aujourd'hui lundi première représentation de Le Voyage de Suzette, opérette-foire, à grand spectacle en 5 actes et 11 tableaux, paroles de MM. Duru et Chivot, musique de Léon Vasseur, avec les concours de Mme Bréan, 1<sup>re</sup> chanteuse d'opéra des Folies-Dramatiques; Mlle Fauci, des Bonfès-Parisiens; M. Montaubry, des Nouveautés. Décorations nouvelles de M. Le Goff. 380 costumes neufs de la maison Blot. Trois grands ballets réglés par Mme Rita Paparello. Grande pantomime anglaise par les artistes Trio, créateurs à Paris. Orchestre sous la direction de M. Eugène Arnaud. Plus de 150 personnes en scène. Rideau à 8 heures.

Théâtre-Bellecour. — Malgré le temps superbe d'hier, les Cloches de Corneville ont fait, en matinée et en soirée, plus que le maximum et il a fallu refuser de nombreuses places.

« La Santé est la meilleure des richesses », ce qui revient à dire qu'une bouteille de Sirop de Bochet du Serpent vaut mieux qu'un gros titre de 3 %. — Allez donc au Serpent, 32, rue Lanterne, acheter à peu de frais le trésor de la santé.

Verres prodigieux, cristalloïdes, degré exact de votre vue, pince-nez et lunettes nickelés 1 fr. 50, contre mandat-poste, 1 fr. 60. Ind. Agé, myopie, chez Georges, rue de la République, 64.

AVIS. — L'Agence FOURNIER achète au comptant, sans aucun frais de courtage, les Bons de Panama (libérés ou non), les Bons Fonciers, les Bons Algériens, les Bons de la Presse et les Bons de l'Exposition. Agence FOURNIER, 14, rue Confort, à Pentresol, Lyon.

TRIBUNE DES COMITÉS : Comité central des Républicains radicaux du 1<sup>er</sup> arrondissement. — Tous les membres de ce groupe sont convoqués en réunion plénière du comité, lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au café des Deux-Mondes, 19, rue Puits-Gaillot.

Comité radical du 1<sup>er</sup> arrondissement. — Ce soir lundi 4 avril, réunion plénière, à 8 h. 1/2, près du soir, café Villaret, 4, place Sathonay.

Comité central des républicains radicaux du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité rappelle au nouveau qu'il est tenu de se faire représenter par des délégués munis de procès-verbaux réguliers à la réunion des délégués qui aura lieu aujourd'hui lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Comité des radicaux du 1<sup>er</sup> arrondissement. — Ce soir lundi 4 avril, réunion plénière, à 8 h. 1/2, près du soir, café Villaret, 4, place Sathonay.

Comité central des républicains radicaux du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité rappelle au nouveau qu'il est tenu de se faire représenter par des délégués munis de procès-verbaux réguliers à la réunion des délégués qui aura lieu aujourd'hui lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Comité des radicaux du V<sup>e</sup> arrondissement. — Ce soir lundi 4 avril, réunion plénière, à 8 h. 1/2, près du soir, café Villaret, 4, place Sathonay.

Comité central des républicains radicaux du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité rappelle au nouveau qu'il est tenu de se faire représenter par des délégués munis de procès-verbaux réguliers à la réunion des délégués qui aura lieu aujourd'hui lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Comité des radicaux du V<sup>e</sup> arrondissement. — Ce soir lundi 4 avril, réunion plénière, à 8 h. 1/2, près du soir, café Villaret, 4, place Sathonay.

Comité central des républicains radicaux du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité rappelle au nouveau qu'il est tenu de se faire représenter par des délégués munis de procès-verbaux réguliers à la réunion des délégués qui aura lieu aujourd'hui lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Comité des radicaux du V<sup>e</sup> arrondissement. — Ce soir lundi 4 avril, réunion plénière, à 8 h. 1/2, près du soir, café Villaret, 4, place Sathonay.

Comité central des républicains radicaux du 17<sup>e</sup> arrondissement. — Le comité rappelle au nouveau qu'il est tenu de se faire représenter par des délégués munis de procès-verbaux réguliers à la réunion des délégués qui aura lieu aujourd'hui lundi 4 courant, à 8 heures 1/2 du soir, au local habituel.

Dernière Heure

Des douaniers français campés au Tonquet, près de Moulouan, ayant déposé pendant quelques instants leurs fusils Lebel, des individus inconnus jusqu'ici, s'en emparèrent et disparurent.

UN COMLOT ANARCHISTE : Barcelone, 3 avril. La police a découvert un complot anarchiste formé par des étrangers réfugiés en Espagne.

TERRIBLE EXPLOSION : Bilbao, 3 avril. Une terrible explosion a eu lieu dans la fabrique de dynamite de Santa-Barbara, située à Arrigorriaga. Une personne a été tuée.

EXPLOSION A ARRAS : Arras, 3 avril. Hier soir, une explosion s'est produite dans le souterrain voisin de la citadelle que visitaient deux soldats du génie.

L'UNION DU COMMERCE : Paris, 3 avril. L'assemblée générale de l'Union du commerce a eu lieu aujourd'hui, dans la salle des fêtes du Trocadéro, sous la présidence de M. Loubet.

Spectacles d'aujourd'hui : Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — Tannhäuser.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 h. — Avant de se marier et Les Cloches de Corneville.

Casino et Scala. — Spectacle varié tous les soirs.

Ménagerie Nonna-Hawa, cours au Midi. — Représentations à 3 heures et à 8 heures. Repas des animaux à chaque séance.

Emigrés Alsaciens : VASTES MAGASINS DE NOUVEAUTÉS. Possédant les Comptoirs les plus importants de Lyon et de toute la Province.

CONFECTIONS POUR DAMES & ENFANTS. Actuellement EXPOSITION GÉNÉRALE & GRANDE MISE EN VENTE.

HAUTES NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS & D'ÉTÉ. L'importance considérable de nos assortiments ne nous permettant pas de donner, en une seule fois, un aperçu des articles que nous possédons, nous faisons, aujourd'hui, une nouvelle Exposition générale, plus importante et plus remarquable que la dernière.

PRIME GRATUITE. — L'édition de printemps de notre magnifique Album illustré, le GOUT PARISIEN, vient de paraître. Nous le livrons pour tout achat de 25 francs.

UN BON CONSEIL : Toute personne soucieuse de sa santé doit faire usage du véritable sirop de Bochet iodé de Bertrand aimé. Ce précieux dépuratif sans virus jusqu'à ce jour, neutralise et élimine les virus qui corrompent le sang, purifie les humeurs dont il chasse le térébinte et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien être.

TAVERNE DU DRAGON : LYON. — Rue Lafont, 16. — LYON (A côté du Grand-Théâtre). BIÈRE DE MUNICH très renommée.

HERNIES de succès : Sans opération, et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves sont à l'appui. M. GAILLARD, médecin de la Faculté de Montpellier, qui de la Charité, à Lyon.

VERMOREL : A VILLEFRANCHE (Rhône). 350 1<sup>ers</sup> prix et médailles. — Décoration du Mérite agricole. Pulvérisateur « ÉCLAIR ».

LA TORPILLE : NOUVELLE SOUFREUSE. DEMANDER LES TARIFS. Dépôt à Lyon chez MM. RIVOIRE père et fils, 46, rue d'Algérie.

A FAÇON : Chapeaux et Capotes, bonnets et coiffures, deuil, etc. Parures p<sup>o</sup> Soirées, en fantaisies en tous genres, Broderies et Tapisseries. — Prix réduits.

Consultations : de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h. chez M. Duchesne, chirurgien-dentiste, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105, Lyon.

allocation dans laquelle il a affirmé l'intérêt que le gouvernement prenait à ces sociétés dont le but est d'enlever à la misère, à la maladie et au chômage les adhérents dont elles ont la charge, puis il a ajouté :

« A une époque comme la nôtre où l'industrie est arrivée à vaincre la nature, où le perfectionnement des armes rendrait une guerre plus épouvantable, plus dévastatrice que jamais, les pays ne triomphent plus que par l'étendue de leurs relations commerciales et la tâche des négociants n'en devient que plus grande et plus importante. »

COMMUNICATIONS DIVERSES : Ecole professionnelle de coiffure. — Une assemblée générale aura lieu, aujourd'hui lundi, à 9 heures du soir, au palais du commerce, salle des réunions industrielles, entrée par la place de la Bourse.

SPECTACLES D'AUJOURD'HUI : Grand-Théâtre. — Aujourd'hui, à 8 h. — Tannhäuser.

Théâtre-Bellecour. — Aujourd'hui, à 8 h. — Avant de se marier et Les Cloches de Corneville.

Casino et Scala. — Spectacle varié tous les soirs.

Ménagerie Nonna-Hawa, cours au Midi. — Représentations à 3 heures et à 8 heures. Repas des animaux à chaque séance.

ABANDONNÉE!

Charles MÉROUVEL

JEANNE BARFLEUR

« Ne blâmez jamais les filles qui cèdent à ces obsessions si terribles, André; plaignez-les. « Je ne veux pas y demeurer exposée. « Voilà pourquoi je meurs ! « Et puis, il m'est doux de penser que n'ayant jamais quitté ma sœur, je la retrouverai dans la tombe et que nous serons réunies à ceux qui nous ont aimées dans la terre béni où ils dorment depuis douze ans. « Ecoutez-moi, et en souvenir de cette malheureuse Jeanne qui va mourir entre vos bras, veillez à l'exécution du dernier vœu de vos pauvres voisines. « Je suis allée trouver M. Urban Salvador, le neveu de madame Chambly. « J'ai obtenu de lui une promesse : celle de faire transporter nos restes à Barfleure, auprès de ceux d'Aubin le pêcheur et de Madeleine Roguet, mon père et ma mère.

« M. Salvador demeure à l'hôtel Salvador, rue de Chaillot. « Je vous charge de cette pénible tâche sûre que vous ne nous refuserez pas ce service. « Et maintenant adieu, mon ami. « Quand elle sera morte, mettez pour moi un baiser sur le front glacé de cet ange qui n'a pas connu sa mère et qui fut baptisé un jour par un vieux prêtre dans notre église, sous le doux nom de Jeanne Barfleure. « Si jamais on veut jeter une calomnie sur notre mémoire, répondez hardiment que nous mourons sans qu'on puisse nous reprocher d'avoir mal fait aux autres et en pardonnant le mal qu'on nous a fait à nous-mêmes. « Il ne me reste qu'un parent. « Il se nomme Roguet, comme ma mère, et demeure à Landemer, près Barfleure. « Il nous a chassés parce que sa nièce, Madeleine Roguet, ma mère, avait commis le crime d'aimer un pêcheur d'un amour chaste et fidèle et qu'Aubin était pauvre. « Dites-lui que je lui pardonne comme aux autres et que je regrette de ne pas le voir avant de mourir. « Adieu encore, mon cher André, et merci. « Si le vœu d'une mourante est exaucé, vous serez heureux. « COLETTE AUBIN. »

L'autre lettre était ainsi conçue : « Monsieur, « Je vous ai dit que vous n'aviez rien à craindre de moi.

« Si vous avez pu redouter que je manque à cette promesse, soyez rassuré. « Quand vous recevrez cette lettre, je ne serai plus. « Je meurs de chagrin d'avoir perdu tout ce que j'aimais et je me soustrais lâchement peut-être aux dégoûts et aux vicissitudes d'une existence pour laquelle je ne me sens pas faite. « Il m'eût cependant fallu peu de chose pour être heureuse et nous avions souvent fait, Jeanne et moi, un rêve que je veux vous dire. « Il vous prouvera à quel point nous étions loin de convoiter une succession qu'il était bien inutile de nous ravir au prix d'un double crime. « Nous nous plaisions à penser que peut-être un jour madame Chambly prélèverait sur ses millions, les vôtres, quelques rentes bien modestes et nous permettrait de vivre après elle, en bénéficiant sa mémoire, dans une maisonnette d'où nous verrions cette mer qui nous fut autrefois si funeste et dont ceux qui l'ont connue ne s'éloignent jamais sans regret. « Ce songe était bien humble, vous le voyez. Nous n'en avons jamais fait d'autre. « Adieu, monsieur; souvenez-vous de votre promesse et dans l'autre vie nous prions pour vous. « Que Dieu vous pardonne comme je le fais du fond de mon cœur. « Je vais retrouver ma Jeanne. « Colette AUBIN. »

Elle ouvrit sa fenêtre et contempla une dernière fois le petit jardin ombré du balcon où elle s'était accoudée chaque soir avec sa sœur. Son visage si gracieux et si insouciant reprit sa sérénité. Son parti était arrêté. Il ne lui fallait qu'un peu de courage pour renoncer à la vie et aux espérances, si souvent chimériques, qu'elle entretenait en nous jusqu'à la dernière minute. Quoi qu'on en dise, il existe, au seuil de la mort, un passage difficile à franchir et devant lequel la jeunesse vivace et forte hésite et se cabre, comme un cheval devant un fossé trop large au fond duquel il doit fatalement se briser. Cette révolte de la vie fut courte en cet être abattu et meurtri par tant de coups et de secousses. Ce fut avec sérénité que Colette se disposa à son dernier sommeil. Elle fit sa toilette avec un raffinement de coquetterie, se para comme une fiancée pour l'époux attendu et disposa avec le plus grand calme le lit où elle allait s'étendre pour ne plus se relever. Lorsque tout fut prêt, elle mit ses lettres en évidence sur la table de façon qu'on les aperçût au premier coup d'œil. Au dernier moment, elle songea au père Gombault. Il avait été bon pour elle. Elle écrivit deux lignes dans lesquelles elle le remerciait et lui donnait les bijoux qu'elle possédait pour les partager par moitié avec André de Fresnaye, à titre de souvenir.

Puis elle alla prendre au fond du placard où elle l'avait cachée la petite fiole de laudanum oubliée par l'ancien élève en médecine. Elle se souvenait de l'avertissement du Tourangeau. — Avec trente gouttes on s'endort pour toujours. Elle les versa dans un verre et y mouilla ses lèvres. Un parfum de vin d'Espagne se répandit dans la chambre. Alors elle s'étendit sur le lit, disposa les oreillers sous sa tête et avala d'un trait la fatale liqueur. Elle reposa le verre sur la table où brûlait une bougie; ses bras retombèrent à ses côtés; sa tête s'enfonça dans la baptiste du lit et bientôt une langue étrange s'empara d'elle. Il lui sembla que tout tournait dans sa chambre; elle donna une dernière pensée à ce qu'elle avait souffert; elle revit Jeanne dans un trait de lumière et doucement, par degrés, sans secousses, elle descendit dans un abîme sans fond, plein de silence et de ténèbres. Ce corps admirable, jeune et robuste fait pour l'amour et le plaisir des yeux, retournait au néant. Elle n'avait pas fermé sa fenêtre. La bougie continuait à brûler sur la table. Au loin, on entendait le bruit de quelque fiacre attardé qui roulait sur le pavé des rues voisines et par la croisée, la lune projetait un rayon blanc, pareil à un trait de lumière électrique, sur le visage rasséréné de Colette immobile.

XXIV Les Surprises d'un portier Une heure sonnait dans la loge du père Gombault. Le vieux jardinier, très tourmenté des catastrophes dont il était pour ainsi dire le témoin, après avoir tourné quelque temps dans son parterre d'où il voyait sa locataire aller et venir dans sa chambre, inquiet d'abord du désespoir de Colette, et ensuite plus tranquille sur son compte, avait fini par rentrer chez lui. Il connaissait dans ses détails l'affaire de l'avenue de l'Observatoire. Dans la soirée, Venotte l'avait mis au courant de ce qui se passait, avec la vaine espérance de gens mieux informés que les autres. La réputation du policier grandissait à vue d'œil et de cette affaire où il n'avait été dirigé que par sa jalousie, il tirait auprès du patron du Tisserand un parti énorme. Toute la journée il s'était promené dans les immenses magasins avec les airs mystérieux d'un homme qui en sait plus long qu'il n'en veut dire, et à ceux qui le questionnaient il répondait en confiance, avec un coup d'œil particulier. — Demain vous saurez tout ! Pas aujourd'hui... j'ai promis ! Et les employés se disaient entre eux : — Oh ! ce Venotte ! Est-il rusé ! Rien ne lui échappe ! D'ailleurs Servoz se condamnait lui-même.

COMPTABLE disposant de ses soirées, demande à les utiliser. S'adresser ou écrire agence Fournier, n° 6.431.

PROFITS de 5 à 10% en assurance, sans risques. Moyens de réaliser bénéfices de 300 à 500 francs. Liste et résultats obtenus gratuits. COCHRANE and SONS, Stockbrokers 42 & 44, Cornhill, E. C., LONDRES.

ACCOUCHEUSE M<sup>me</sup> Veuve YVERNAT Rue du Vieil-Remorsé 3 angle de la rue du Doyenné et de la rue des Prêtres (Saint-Georges) LYON. Tient des Pensionnaires. — Chambres indépendantes. — Discretion assurée. — Consultations, renseignements par correspondance et Maison de campagne à proximité. — Séjour agréable pour les pensionnaires. PRIX MODÉRÉS.

BON AVIS A LIRE Ne laissez pas manger les vieux vêtements d'homme par les mites. C. Louyrette, rue Mazenod, 10, Lyon, achète les cardes, vestons, pantalons, gilets, habits noirs et chaussures, etc. — Prendre l'adresse il suffit de lui adresser une lettre ou carte postale, car il n'achète qu'à domicile.

Maison de Convalescence M<sup>me</sup> Barthélemy, à Monplaisir, place de l'Eglise. — Soins aux personnes âgées ou malades. — Prend des pensionnaires en viager.

SIROP DE COURTOIS PHARMACIEN DES HÔPITAUX Guérison rapide des toux, rhumes, bronchites chroniques, grippe, etc. Souverain contre l'Influenza. Dépôts : Hôtel-Dieu de St-Etienne; Ph<sup>ie</sup> Courtépée, Lyon, 12, rue Neuve. Détail pharmacie priez du gros.

31, Rue de la République, place des Cordeliers, rues Tupin et Grôlée GRAND BAZAR DE LYON NOUVELLE EXTENSION donnée aux Comptoirs de VÊTEMENTS, CHAPELLERIE pour Hommes et Jeunes Gens CHAUSSURES pour Hommes, Dames et Enfants L'importance de ces Comptoirs a déterminé l'administration à leur affecter un emplacement plus spacieux et à les doter d'agencements nouveaux répondant à toutes les exigences des articles VÊTEMENTS, CHAPELLERIE et CHAUSSURES. Ces transformations, aujourd'hui terminées, placent ces Comptoirs, au point de vue de la commodité, au niveau des maisons spéciales les mieux organisées. D'autre part, sous le rapport du choix, de la bonne qualité et de l'élegance, les assortiments du Grand Bazar ne le cèdent à aucune spécialité et ils se distinguent, comme toujours, par leurs prix extrêmement avantageux. Prix fixe — ENTRÉE LIBRE — Vente au Comptant

BONS DE PANAMA TIRAGE 15 AVRIL Gros lot ..... 500.000 fr. 1 lot de ..... 100.000 2 lots de 10.000 ..... 20.000 2 lots de 5.000 ..... 10.000 5 lots de 2.000 ..... 10.000 50 lots de 1.000 ..... 50.000 Montant des lots ..... 690.000 fr. Tous les Bons non sortis avec des lots seront remboursables ultérieurement à 400 francs. Prix du Bon : 78 francs AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON (A L'ENTRESOL)

D<sup>r</sup> DUCHARME 3, Cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. — Electricité. Traitement spécial des Ulcères. Cabinet : de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h.

Machines à Tricoter Dernier système breveté S. G. D. G. Médaille d'Or, Paris 1889 Dépôt : GUY, 150, avenue de Saxe, Lyon.

CHOCOLAT DE L'UNIVERS France par 5 Kilos. — Maison de détail : 10, rue d'Alger, LYON. ROB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPHNÉ MEZEREUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

PRODIGES DES ENFANTS, GROSSÈSSE, RÉGÈRE, PHOSPHORE MALADIES DES OS, SURMENAGE, etc. général tous les troubles qui entraînent un rétablissement SOLUTION JACQUEMAIRE au Bi-Phosphate de Chaux gazeux Préparation perfectionnée — La seule inaltérable. Dose : 2 à 3 fois par jour. Exiger le Bouchon métallique en porcelaine et le Plomb de garantie. Dans toutes les bonnes Pharmacies — BROCHURE GRATUITE SUR DEMANDE. PHARMACIE JACQUEMAIRE, 2, rue de Valenciennes, LYON.

HOMMES PLUS D'ÉCOULEMENTS. Guérison certaine en 3 jours, souvent en un seul jour, des écoulements de toute nature, récents ou anciens, sans cause aucun mal, par l'emploi du SEL et des DRAGÉES végétales antisyphilitiques du Dr EBERHART. « Sur 100 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons : 16 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 j., et 8 en 3 j. ; c'est merveilleux. Dr Bonchard's Dépôt dans toutes les pharmacies du monde. PRIX : Sel 34 Dragées 3 fr. DÉPÔT général : Pharmacie PARLEY, 115, avenue Pierre-Saxe à Lyon (Rhône) Envoi contre mandat-poste. — Boîte rigoureusement fermée du Dr Eberhart et sa brochure donnée gratis. »

TIMBRES EN CAOUTCHOUC EN TOUS GENRES Tampons encrés et encres à tampon de toutes nuances PRIX TRÈS RÉDUITS PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON — 12, rue Confort, 12 — LYON

Théâtre des Célestins A PARTIR D'AUJOURD'HUI LUNDI 4 AVRIL Tous les soirs à 8 heures et Dimanches et Fêtes en Matinée à 1 heure 1/2 LE VOYAGE DE SUZETTE Opérette-Féerie en 5 actes et 11 tableaux, paroles de MM. CHIVOT et DURU musique de M. Léon VASSEUR DÉCORATIONS NOUVELLES de M. LE GOFF 350 COSTUMES NEUFS de la Maison BLOT 3 GRANDS BALLETS G<sup>de</sup> PANTOMIME ANGLAISE Régés par M<sup>lle</sup> Rita Paparello, Première danseuse Par la troupe Price-Ciowns Créateurs au Théâtre de la Gaîté Orchestre sous la direction de M. Eugène ARNAUD M<sup>lle</sup> JEANNE BRÉAN M<sup>lle</sup> FRANZI M. MONTAUBRY 1<sup>re</sup> chanteuse d'opéra des Folies-Dramatiques des Bouffes-Parisiens des Nouveautés

LE MEILLEUR EST LE THE DES MANDARINS DEPOTS A LYON VERZIER, pl. Carnot, 10. COLOMB, c. Morand, 22. BOYREL, pl. St-Vincent, 4. GRANGE, rue Servient, 4. ESPARVIER, 41, r. St-Jean. DUSSERT, c. Lafayette, 14. VARLOT, rue Romarin, 3. G. MILLE, r. d'Algérie, 22. Veuve MUNET, place de la SALLOT, rue Mollière, 46. VIGNET, c. de Bondy, 17. Boucle, 1. DEVAUX, rue Gentil, 42. JULLIAND, rue du Marché-de-Vaise, 4. Veuve REBOUILLOU, c. ROUSSET, rue Archers, 4. PRIMPIED, pl. Cr.-R., 6. VITTON, 72. A Villurbanne : PAYAN, place des Maisons-Neuves, 20. A La Demi-Lune : CHEVALIER, 3, route du Pont d'Oullins. A Oullins : JULLIARD, 30, Grande rue d'Oullins. A Monplaisir : A. ROUX (Epicier Parisienne), route de Grenoble, 65. A St-Etienne : ESSERTEL, 44, pl. Fourmeryon; FOUGEROUSSE, r. Gambetta, 33. A Grenoble : Epicier PETIT, 8-10-12, rue du Lycée; GENY (Epicier Parisienne), rue des Clercs et rue Barnave. A Mâcon : LABRUYÈRE, rue Philibert-Laguiche. A Bourg : Lucien GARÇON, 11 et 13, Faubourg Saint-Nicolas. A Trévoux : MAZUR, rue du Port. A Chalon-sur-Saône : VERNIAUD (Epicier Centrale), pl. de l'Hôtel-de-Ville. VENTE EN GROS PETITS DOCKS DU COMMERCE LYON, 12, Rue Confort, 12, LYON

ETAT-CIVIL DE LYON

MARIAGES Premier arrondissement. — M. Dussud, boucher, rue des Charmaettes, 43, et M<sup>lle</sup> Lesselier, femme de chambre, place de la Miséricorde, 2. — M. Pouljot, fabricant, à Saint-Pierre-de-Bouff, et M<sup>lle</sup> Bertholot, s. p., rue de Flesselles, 10. — M. Domenget, cordonnier, rue Vieille-Monnaie, 43, et M<sup>lle</sup> Faure, repasseuse, rue Vieille-Monnaie, 43. — M. Vallod, apprenti, rue Rivet, 49. — M. Gier, tisseur, rue de Sèze, 2. — M. Georges, tailleur, rue Duguesclin, 100. — M. Voland, laïeur, à Beynost, et M<sup>lle</sup> Bernay, s. p., à Beynost. — M. Desgougues, coiffeur, rue Mercière, 58, et M<sup>lle</sup> Mottet, s. p., rue du Sergent-Blandan, 25. — M. Debouard, employé, rue Pouteau, 12, et M<sup>lle</sup> Marrel, sans profession, rue Sainte-Catherine, 3. — M. Caillet, employé, à Chagny, et M<sup>lle</sup> Simonet, sans profession, quai Saint-Vincent, 12. — M. Monin, guimpier, rue Bodin, 20, et M<sup>lle</sup> Roux, guimpier, rue Magnaval, 3. — M. Allagant, guimpier, rue Bodin, 20, et M<sup>lle</sup> Thénét, guimpier, place Magnaval, 3. — M. Rigollet, employé, place Saint-Clair, 1, et M<sup>lle</sup> Eloy, sans profession, type-plaque Croix-Pâquet, 8. — M. Tachet, typographe, rue de Vauzelles, 4, et M<sup>lle</sup> Gonod, employée, boulevard de la Croix-Rousse, 20. — M. Marion, sans profession, à Oullins, et M<sup>lle</sup> Dupuis, sans profession, à Oullins. — M. Fuzon, comptable, avenue de Saxe, 263, et M<sup>lle</sup> Denaves, brodeuse, rue Sainte-Catherine, 2. Deuxième arrondissement. — M. Ogeret, boulanger, rue du Plat, 2, et M<sup>lle</sup> Roche, couturière, à Vienne. — M. Collet, employé, quai Saint-Antoine, 9, et M<sup>lle</sup> Deshumbert, s. p., à Collonges. — M. Crozet, négociant, à Pont-de-Claix, et M<sup>lle</sup> Monier, s. p., 13, place Carnot. — M. Haussier, voyag. de com., au Puy, et M<sup>lle</sup> Jacot, employée, rue Dupuis, 40. — M. Barnier, employé, rue

de Sully, 50, et M<sup>lle</sup> Audiffren, lingère, m. adr. — M. Milliet, restaurateur, 24, quai de Retz, et M<sup>lle</sup> Barthélemy, s. p., à Bourgoin. — M. Mariat, garçon d'hôtel, 3, rue du Bélier, et M<sup>lle</sup> Christin, cuisinière, m. adr. — M. Joly, verrier, à Veauches, et M<sup>lle</sup> Veillan, couturière, à Rive-de-Gier. — M. Baudrier, propriétaire, à Amaroins, et M<sup>lle</sup> Seignier, s. p., 2, place Carnot. — M. Gressolle, employé, rue de Flourieu, 8, et M<sup>lle</sup> Berger, cuisinière, rue Sala, 60. — M. Bonnevie, tailleur, rue de Jarente, 2, et M<sup>lle</sup> Dedienne-Perrin, giletière, 6, rue des Remparts-d'Ainay. — M. Teysier, professeur, rue Sala, 62, et M<sup>lle</sup> Chirat, sans profession, rue Saint-Georges, 34. — M. Pignat, sans profession, rue Henri IV et M<sup>lle</sup> Sagel, sans profession, place de la Charité, 7. — M. Toray, employé, rue Franklin, 55, et M<sup>lle</sup> Jauret, sans profession, rue Saint-Joseph, 70. — M. Ramus, domestique, place Bellecour, 30, et M<sup>lle</sup> Darin, sans profession, rue Montesquieu, 3. — M. Allier, chaudronnier, rue Grenette, 25 bis, et M<sup>lle</sup> Mantel, sans profession, à Bully. — M. Desgougues, coiffeur, rue Mercière, 58, et M<sup>lle</sup> Motet, sans profession, rue du Sergent-Blandan, 25. — M. Vialard, cordonnier, 23, rue Bichot, et M<sup>lle</sup> Ramezy, sans profession, rue Saint-Joseph, 60. — M. Becholon, employé, rue du Chariot-d'Or, 1, et M<sup>lle</sup> Paganon, lingère, rue du Chariot-d'Or, 4. — M. Parriaud, charpentier, cours Charlemagne, 24, et M<sup>lle</sup> Pernot, corsetière, cours Charlemagne, 24. — M. Pellin, cocher, cours Richard-Vitton, 34, et M<sup>lle</sup> Martel, cuisinière, 2, rue du Plat. — M. Dany, serrurier, chemin de Gerland, 50, et M<sup>lle</sup> Morlon, journalière, chemin de Gerland, 50. — M. Terrier, camionneur, 8, rue des Petites-Sœurs, et M<sup>lle</sup> Clerc, cuisinière, 5, cours du Midi. — M. Landrac, receveur, 58, rue Franklin, et M<sup>lle</sup> Lacour, sans profession, à Andaliou. — M. Fanget, négociant, à Annonay, et M<sup>lle</sup> Boumol, sans profession, rue du Plat, 10. — M. Chirat, propriétaire, à Montbrison, et M<sup>lle</sup> Brousse, femme de chambre, quai Saint-Antoine, 1. — M. Daloz, gendarme, à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, et M<sup>lle</sup> Mazet, modiste, rue Sala, 26. — M. Ramel, employé, rue Victor-Hugo, 62, et

M<sup>lle</sup> Messy, sans profession, à Grigny. — M. Dupont, employé, rue des Chartreux, 49, et M<sup>lle</sup> Ebrard, sans profession, quai de l'Hôpital, 36. Troisième arrondissement. — M. Birer, mécanicien, allée du Sacré-Cœur, 26, et M<sup>lle</sup> Aubas, repasseuse, rue Saint-Eusèbe, 32. — M. Boniot, négociant, rue Basse-d'Orléans, 15, et M<sup>lle</sup> Dacon, sans profession, rue Basse-d'Orléans, 15. — M. Duchamp, employé, boulevard des Brotteaux, 30, et M<sup>lle</sup> Arnal, sans profession, rue Crouzet, 2. — M. Philibert, teinturier, chemin de Gerland, 70, et M<sup>lle</sup> Tarant, ourdisseuse, rue des Capucins, 26. — M. Bessot, fondeur, rue Saint-Jeanne, 16, et M<sup>lle</sup> Gauthier, sans profession, rue de Béarn, 45. — M. Besson, lithographe, cours Morand, 48, et M<sup>lle</sup> Sauzet, sans profession, cours Lafayette, 4. — M. Mathieu, tapissier, rue Moncey, 14, et M<sup>lle</sup> Delfant, couturière, rue Montesquieu, 77. — M. Grenier, instituteur, cours de la Liberté, 43, et M<sup>lle</sup> Borho, sans profession, grande rue de la Guillotière, 7. — M. Frizon, comptable, avenue de Saxe, 263, et M<sup>lle</sup> Denaves, brodeuse, rue Sainte-Catherine, 10. — M. Terrier, camionneur, rue des Petites-Sœurs, 8, et M<sup>lle</sup> Clerc, cuisinière, 5, cours du Midi, 5. — M. Tachet, typographe, rue de Vauzelles, 4, et M<sup>lle</sup> Gonod, employée, boulevard de la Croix-Rousse, 20. — M. Pierret, employé, rue Vieille-Monnaie, 45, et M<sup>lle</sup> Dujit, couturière, rue Saint-Amour, 9. — M. Planche, manoeuvre, cours Lafayette, 126, et M<sup>lle</sup> Champeau, giletière, cours Lafayette, 126. — M. Mulatier, employé, rue de Créqui, 32, et M<sup>lle</sup> Neyret, s. p., rue Paul-Bert, 282. — M. Monnet, sgoutier, rue Sainte-Jeanne, 7, et M<sup>lle</sup> Poulet, cuisinière, rue Sainte-Jeanne, 9. — M. Thoné, mouleur, rue Saint-Antoine, 36, et M<sup>lle</sup> Pourrat, marchande, rue Paul-Bert, 72. — M. Valluy, cordonnier, rue de Vendôme, 248, et M<sup>lle</sup> Farge, corsetière, rue de Vendôme, 248. — M. Blaise, tourneur, rue Paul-Bert, 120, et M<sup>lle</sup> Bourg, piqueuse, rue Paul-Bert, 120. — M. Gagey, employé, cours Gambetta, 3, et M<sup>lle</sup> Bruchon, modiste, place Saint-Jean, 6. — M. Majoux, géomètre, rue Saint-Pierre-de-Vaise, 39, et M<sup>lle</sup> Tavernier, sans profes-

sion, rue Villeneuve, 5. — M. Ducoté, instituteur, rue Saint-Cyr, 11, et M<sup>lle</sup> Tissier, sans profession, à Pierroches. — M. Vuitton, fabricant, rue des Machabées, 4, et M<sup>lle</sup> Barescut, sans profession, à Nuits. — M. Billet, vouturier, montée Saint-Barthélemy, 24, et M<sup>lle</sup> Levy, cuisinière, rue Octavio-Mey, 6. Sixième arrondissement. — M. Renard, cordonnier, rue de Vendôme, 54, et M<sup>lle</sup> Geoffray, cuisinière, rue de Vendôme, 54. — M. Terrier, camionneur, 5, rue Robert, et M<sup>lle</sup> Clerc, cuisinière, 5, cours du Midi. — M. Jaquet d'Herminot, employé, rue de Paris, 39, et M<sup>lle</sup> Suavita, rentière, rue de la Moirière, 35. — M. Chomel, propriétaire, avenue de Noailles, 37, et M<sup>lle</sup> Sahran, sans profession, place Morand, 10. — M. Girard, employé, rue Huguard, 32, et M<sup>lle</sup> Decourt, sans profession, Vienne. — M. Mauche, maçon, cours Lafayette, 147, et M<sup>lle</sup> Thézillat, couturière, cours Lafayette, 147. — M. Vallot, apprenti, rue Tronchet 99, et M<sup>lle</sup> Gentil, couturière, rue Rivet, 49. — M. Santenach, coupeur, rue de Vendôme, 45, et M<sup>lle</sup> Bonvallet, gantière, rue de Vendôme, 45. — M. Verguin, garçon de café, cours Vitton, 47, et M<sup>lle</sup> Etienne, concierge, cours Vitton, 47. — M. Borin, tisseur, rue de la Saône, 104, et M<sup>lle</sup> Grelox, ménagère, boulevard des Brotteaux, 50. — M. Jéay, coiffeur, avenue de Saxe, 70, et M<sup>lle</sup> Jolion, Nantua. — M. Limosin, teinturier, rue des Charmaettes, 78, et M<sup>lle</sup> Sambet, ordonnance, rue Désirée, 46. — M. Jaquet, négociant à Paris, et M. Vidal, sans profession, boulevard des Brotteaux, 66. — M. Baptistal, employé, rue de Sèze, 47, et M<sup>lle</sup> Dubois, couturière, rue Vendôme, 88. — M. Muller, dessinateur, rue Jacquard, 14, et M<sup>lle</sup> Caillet, giletière, rue de la Martinière, 9. — M. Mathon, employé, cours Lafayette, 289, et M<sup>lle</sup> Navoira, cuisinière, quai des Brotteaux, 28.

Deuxième arrondissement. — Marie Paquette, s. p., 87 ans, Morgue, f. 6 h. m. — Etienne Gaudré, payeur, 60 ans, Hôtel-Dieu, f. 7 h. — Alexandre Chapuis, 1 an, Charité, f. 8 h. — Maria Jeannot, 2 ans, Charité, f. 4 h. Troisième arrondissement. — Epoque Aubertin, né Descotes, s. p., 73 ans, rue Corne-de-Cerf, 20, f. 8 h. — Henri Oréval, s. p., 67 ans, rue Corne-de-Cerf, 29, f. 8 h. — Epoque Gamin, née Rosier, s. p., 59 ans, cours Gambetta, 25, f. 9 h. — Pierre Vireton, employé, 61 ans, rue Paul-Bert, 36, f. 11 h. — Augustine Carbonet, couturière, 26 ans, grande-rue de la Guillotière, 118, f. 1 h. — Jean Chaverondier, épicière, 47 ans, cours Lafayette, 56, f. 3 h. — Ep. Rod, née Cordier, s. p., 83 ans, ch. de Montagny, maison Roi, f. 5 h. Quatrième arrondissement. — Jean Chevalier, sans profession, 81 ans, rue de l'Enfance, 6, f. 4 h. — Epoque Ayeul, née Mangon, tisseuse, 64 ans, rue P. errod, 20, f. 1 h. — Epoque Gourraud, né Leclair, lingère, 34 ans, passage Lemaire, 15, f. 3 h. Cinquième arrondissement. — Jules Coindre, dix-huit mois, rue du Bouff, 14, f. 7 h. — Jeanne Chabert, 2 ans, rue des Deux-Cousins, 5, f. 9 h. — Marie Gallais, sans profession, 55 ans, rue du Bouff, 16, f. 11 h. — Sophie Perrier, concierge, 72 ans, quai de l'Archevêché, 15, f. 3 h. Sixième arrondissement. — Jean Michon, 4 ans, rue Bossuet, 14, f. 7 h. — Joséphine Chailion, couturière, 35 ans, rue Duguesclin, 131, f. 1 h. — Jean Vernay, menuisier, 43 ans, rue Masséna, 57, f. 5 h.

CONDITION DES SOIES D'AUBENAS du 2 Avril 1892 Organins : 4; Poids : 96. — Trames : 1 Poids : 112. — 10 Grôges : 1021. — Ballots poids : 29. Dernier numéro placé 18. Total du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> : 1705 kilos. Le Rédacteur-Gérant : G. VITROU. Imp. WALTER et C<sup>ie</sup>, rue Belle-Cordière, 14. — LYON